



Bulletin Officiel

N° 3933 Vendredi 09 Septembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2 2-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/ 2010

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNIS AIR -

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/ 2011

ASSURANCES SALIM

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/ 2011

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ -

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/ 2011

ATTIJARI LEASING

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 03 juin 2010 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis 2 emprunts obligataires « TL 2010-2 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 26/08/2010 et « TL 2011-1 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 25/12/2010.

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a décidé d'émettre, dans le cadre de l'autorisation susvisée, un troisième emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » d'un montant de 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,5% et TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6,5% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et 5,95% brut l'an pour le taux fixe.

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2011-2»

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-2» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : 5,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet qui est égale à 4,5858% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,8358%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,95% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » est égale à 2,785 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29/10/2011.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29/10/2016.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 29/10/2012.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2011 et clôturées sans préavis au plus tard le 29/10/2011.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 13/09/2011 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 10 août 2011, cette surveillance négative a été maintenue sur les notes à long et court terme attribuées à TL.

Le maintien de la surveillance négative reflète la persistance de tensions sur le marché obligataire tunisien, et d'un environnement économique déprécié, malgré des signes de stabilisation enregistrés au second trimestre 2011.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reposent sur la qualité intrinsèque de la société. Fitch a placé les notes de Tunisie Leasing sous surveillance négative en raison du resserrement de sa liquidité dû à la situation difficile que connaît le marché obligataire local depuis janvier 2011.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; maintien de la surveillance négative.

Note nationale à court terme : F2 (tun) ; maintien de la surveillance négative.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+(tun) sous surveillance négative à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 17/08/2011.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et - marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

- Suite -

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **11/752** en date du **26/08/2011**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **004/11** en date du **26/08/2011** et, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, est mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène, auprès de TUNISIE VALEURS –Intermédiaire en bourse- Immeuble Intergra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et de tous les intermédiaires en bourse, ainsi que sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 SEPTEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,812%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,987%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,003%	1 009,369
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,015%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,044%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,079%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,151%	
	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012	4,179%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,156%		997,345
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,337%	1 014,438
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,493%	1 046,690
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,566%	1 068,067
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,747%	1 037,274
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,082%		967,395
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,099%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,121%	1 029,526
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,163%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	6,170%		960,008
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,213%	1 051,581
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,216%		951,687

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,211	138,221		
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,124	12,125		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,241	1,241		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,469	33,472		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,838	45,842		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	155,721	155,741		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	537,347	537,895		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	125,133	125,807		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	124,175	124,300		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	113,071	113,329		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	111,012	111,262		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	91,918	92,102		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	151,661	151,462		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	96,326	96,590		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	101,154	101,165		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 266,234	1 270,157		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 163,646	2 165,069		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,568	106,717		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	109,989	110,176		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	118,114	118,684		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 161,820	1 162,765		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	119,814	120,754		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,197	14,289		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 695,997	5 710,261		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 598,617	6 616,579		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,154	2,145		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,802	1,796		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,080	1,072		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,717	106,727
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,245	103,255
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,051	104,061
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,977	101,987
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,148	102,159
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,225	106,233
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,653	102,664
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,774	102,784
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,921	102,931
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,523	104,532
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,503	101,513
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	102,998	103,009
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,903	102,912
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,480	105,490
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,785	104,794
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,020	102,029
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,775	101,785
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,168	103,178
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,236	101,247
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,261	102,271

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,870	102,879
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,428	101,438
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,178	103,187
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,707	103,715
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,004	101,014
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,413	10,414
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,514	102,523
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,662	101,668
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,408	100,472
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,710	74,890
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	142,282	143,945
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 407,588	1 423,972
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	112,553	112,864
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	114,087	114,735
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	85,774	86,363
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,038	16,059
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	263,157	263,381
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	44,831	44,927
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 178,016	2 190,487
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	76,345	76,607
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	56,769	56,889
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	99,959	100,060
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	108,452	108,896
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	99,932	100,289
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,605	11,629
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,542	12,572
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,812	16,868
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,525	16,630
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,499	11,517
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	123,104	123,264
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,556	122,809
80	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,196	10,195
81	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	112,649	113,160
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,174	19,179
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,214	100,531
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	101,223	101,518
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,028	98,216
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	106,031	106,778
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	137,889	138,954
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,049	10,078
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	111,678	111,845
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	111,858	112,161
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,482	101,506
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,205	101,232
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	185,079	186,299
94	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	164,062	164,908
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,542	141,972
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 112,561	10 173,658
97	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	194,839	196,467
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	129,234	129,673
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 401,496	1 413,921
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	103,876	103,409
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	96,198	96,518
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	111,095	111,056
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 938,745	9 971,867

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR - Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 septembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Abdelmajid DOUIRI (IMI Consulting) et Raja Ismaïl (Audit Management & Tax Advising).

BILAN 2010

ACTIFS			
Exercice clos le 31 décembre			
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	2010	2009
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	<u>6-1-1</u>	4 286	4 285
Amortissements		- 4 003	-3 655
		283	630
Immobilisations Corporelles	<u>6-1-2</u>	1 990 583	1 744 057
Amortissements		-1 113 638	- 1 076 743
		876 945	667 314
Immobilisations Financières	<u>6-1-3</u>	184 132	189 103
Provisions		-18 269	-14 394
		165 863	174 709
Total des Actifs Immobilisés		1 043 016	842 653
Autres Actifs Non Courants	<u>6-1-4</u>	30 551	19 960
Total des Actifs Non Courants		1 073 567	862 613
Actifs Courants			
Stocks	<u>6-1-5</u>	3 691	4 411
Provisions		-116	-116
		3 575	4 295
Clients et Comptes Rattachés	<u>6-1-6</u>	127 976	112 441
Provisions		-101 756	-76 262
		26 220	36 179
Autres Actifs Courants	<u>6-1-7</u>	166 507	197 266
Placements et Autres Actifs Financiers	<u>6-1-8</u>	12 069	62 984
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>6-1-9</u>	132 083	165 279
Total des Actifs Courants		340 453	466 003
TOTAL DES ACTIFS		1 414 021	1 328 616

BILAN 2010**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de dinars tunisiens)

NOTES**2010****2009****Capitaux propres**

Capital Social

106 199

106 199

Réserves

472 670

415 186

Autres capitaux propres

125

181

Résultats Reportés

15 125

10 500

Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice**594 119****532 066**

Résultat de l'Exercice Après Impôt

(3 784)

54 646

Total Capitaux Propres Avant Affectation6-1-10**590 335****586 712****Passifs**

Passifs Non Courants

Emprunts

6-1-11

398 752

328 587

Provisions

6-1-12

11 255

12 371

Autres Passifs Non Courants

6-1-13

11 342

1 765

TOTAL PASSIFS NON COURANTS**421 349****342 723**

Passifs Courants

Fournisseurs et Comptes Rattachés

6-1-14

99 644

90 116

Autres Passifs Courants

6-1-15

186 657

186 460

Autres Passifs financiers

6-1-16

116 037

122 605

TOTAL PASSIFS COURANTS**402 338****399 181****Total des Passifs****823 686****741 904****Total des Capitaux Propres & Passifs****1 414 021****1 328 616****ETAT DE RESULTAT 2010**

(En milliers de dinars tunisiens)

NOTES**2010****2009****Produits d'Exploitation**

Revenus

6-2-1

994 014

948 659

Autres Produits d'exploitation

6-2-2

57 745

54 855

Total des Produits d'Exploitation**1 051 758****1 003 514**

Charges d'Exploitation			
Achats d'Approvisionnements Consommés	<u>6-2-3</u>	-270 630	-232 750
Charges de Personnel	<u>6-2-4</u>	-148 294	-140 509
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	<u>6-2-5</u>	-111 504	- 81 408
Redevances Aéronautiques	<u>6-2-6</u>	-276 635	- 263 379
Assistance fournie aux avions		-139 455	-143 508
Loyer avions		-19 273	-25 319
Commissions sur Vente de titres de transport		-11 628	-13 681
Autres Charges d'Exploitation	<u>6-2-7</u>	-81 609	- 66 567
Total des Charges d'Exploitation		-1 059 029	-967 121
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 271	36 393
Charges Financières Nettes	<u>6-2-8</u>	-13 379	- 14 010
Produits des Placements et Autres Produits financiers	<u>6-2-9</u>	26 442	36 485
Gains de change et Autres Gains Ordinaires	<u>6-2-10</u>	32 519	27 586
Pertes de Change et Autres Pertes Ordinaires	<u>6-2-11</u>	-42 095	-31 808
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt		-3 784	54 646
Impôt sur les Bénéfices		-	-
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		-3 784	54 646
Résultat Net de l'Exercice		-3 784	54 646
Effets des Modifications Comptables	<u>6-2-12</u>	6 125	10 500
Résultat Après effets de Modifications Comptables		2 341	65 146

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2010

RUBRIQUES	NOTES	2010	2009
(En milliers de dinars tunisiens)			
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	<u>6-3-1</u>		
Encaissements reçus des clients	<u>6-3-1-1</u>	1 011 408	1 198 200
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<u>6-3-1-2</u>	-865 135	-1 024 927
Intérêts payés		-11 292	-11 671
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés		-27 365	-27 773
Primes d'assurance déboursées		-9 407	-9 915
Autres flux affectés à l'exploitation		- 86 373	-130 677
Flux nets affectés aux activités d'exploitation		11 836	-6 673

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT	<u>6-3-2</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>6-3-2-1</u>	-161 688	-154 110
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		651	355
Acquisitions d'immobilisations financières		-64	-3 470
Cessions d'immobilisations financières	<u>6-3-2-2</u>	0	-37 051
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		761	22
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		53 341	27 406
Intérêts et Dividendes reçus	<u>6-3-2-3</u>	37 327	54 792
Autres flux liés aux activités d'investissement		-31	-93
Flux nets affectés aux activités d'investissement		-69 703	-38 047
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT	<u>6-3-3</u>		
Dividendes et autres distributions		-2 894	-1 563
Encaissements provenant d'emprunts	<u>6-3-3-1</u>	156 716	148 280
Remboursements d'emprunts		-125 165	-81 376
Flux nets affectés aux activités de financement		28 657	65 341
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>6-3-4</u>	-3 986	-4 634
VARIATION DE TRESORERIE		-33 197	15 897
Trésorerie au début de la période		165 279	149 382
Trésorerie à la fin de la période		132 083	165 279

Schéma des soldes intermédiaires de gestion

(En milliers de dinars tunisiens)

PRODUITS	2010	2009	CHARGES	2010	2009	SOLDES	2010	2009
Ventes de marchandises			Coûts d'achat des marchandises Vendues	-	-	Marge Commerciale	-23	24
Revenus et Autres Produits d'exploitation	1 051 758	1 003 514	Achats d'approvisionnement. Consommés	-270 608	-232 749	Marge Sur Coût Matières	781 150	770 765
Marge Commerciale	-23	24		-	-			-
Marge sur coût matières	781 150	770 765	Autres charges externes	-526 485	-510 126	Valeur Ajoutée Brute	254 643	260 639
Valeur ajoutée brute	254 643	260 639	Total...	-526 485	-510 126			-
	-	-	Impôts et Taxes	-2 131	-2 353			-
	-	-	Charges de Personnel	-148 294	-140 508			-
Total	254 643	260 639	Total	-150 425	-142 862	Excédent Brut d'Exploitation	104 218	117 777
Excédent brut d'exploitation	104 218	117 777	Autres charges ordinaires	-42 095	-31 808		-	-
Autres gains ordinaires	36 696	34 657	Charges financières	-9 481	-11 001		-	-
Produits financiers et des placements	26 442	36 485	Dots. aux Amortissements et aux Provisions	-120 402	-92 312		-	-
Transferts de charges	839	848	Impôts sur les bénéfices	-	-		-	-
Total	168 195	189 768	Total	-171 979	-135 122	Résultat Activités Ordinaires après Impôts	-3 784	54 646
Résultat des activités ordinaires	-3 784	54 646		-	-			-
	-	-	Effets Modifications Comptables	6 125	10 500			-
Total	-3 784	54 646	Total	6 125	10 500	Résultat Net après. Modification Comptable	2 341	65 146

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

MANAGEMENT

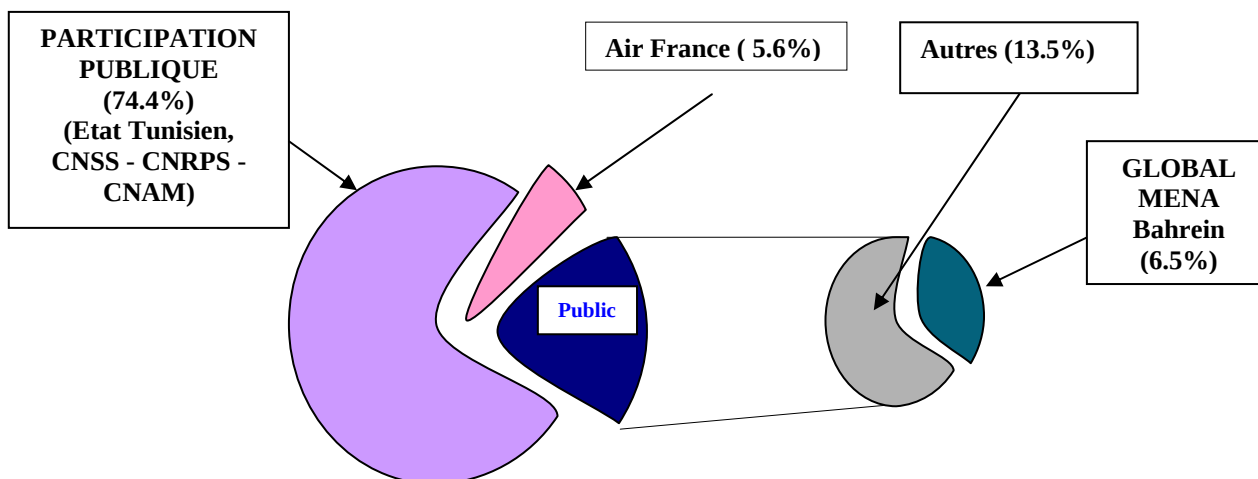
Président Directeur Général : THAMRI MOHAMED

Directeur Général Adjoint : CHIKHROUHOU RIDHA

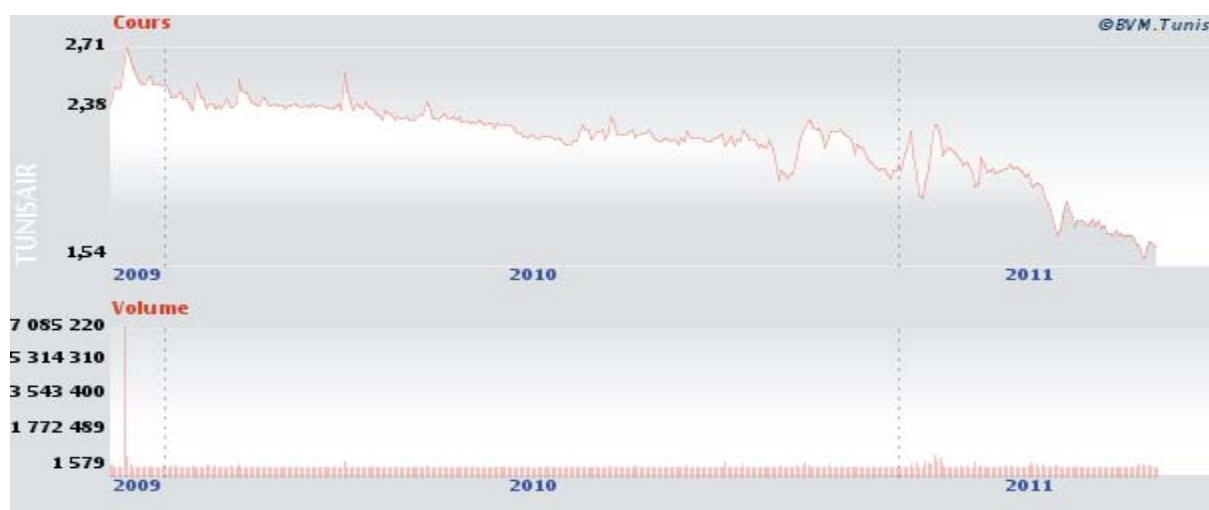
Secrétaire Général : JEBARA FETHI

DATE DE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE: 21/10/1948

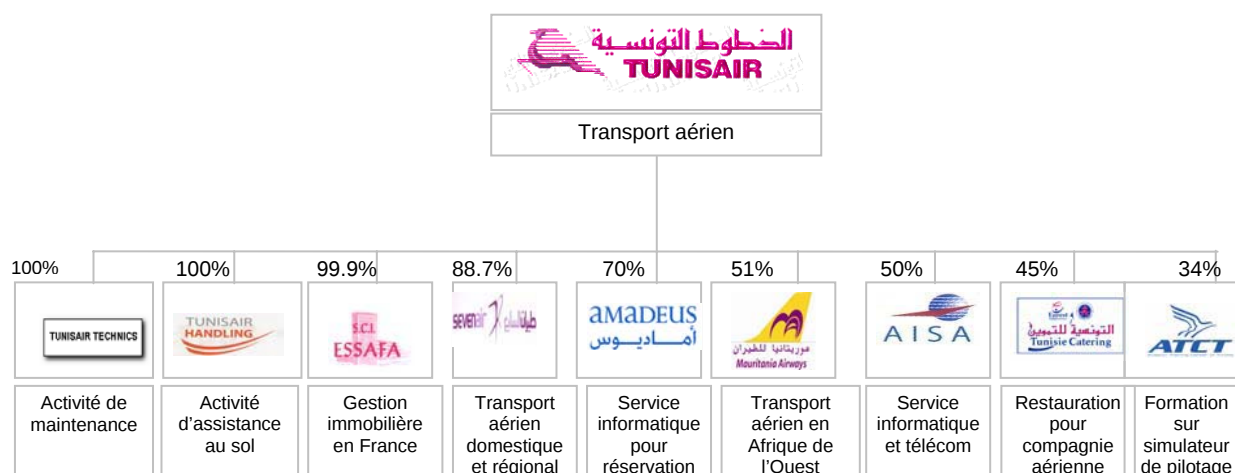
CAPITAL SOCIAL : 106 199 280



EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



Structure du groupe



2 LA FLOTTE DE TUNISAIR

La flotte de Tunisair compte 33 appareils Boeing et Airbus et un ATR42 loué à la filiale Mauritania Airways.

Type d'avion	Nombre	Mode de financement
A320	13	8 en propriété 5 en Leasing Financier
A319	2	En Leasing Financier
A319ER	2	1 en Leasing Financier 1 par emprunt bancaire
A300-600	3	En propriété
B737-500	4	En propriété
B737-600	7	En Leasing Financier
B737-700	1	Autofinancement
A340	1	Emprunt bancaire

3 LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'exercice **2010** a été marqué par les faits suivants :

Au niveau de l'exploitation

- o Augmentation du prix moyen du carburant de 33% passant d'une moyenne de 59 USD le baril en 2009 à 78 USD en 2010.
- o Constitution d'une provision sur la créance de Tunisair sur sa filiale Mauritania Airways pour un montant de 25MD.
- o Une reprise de provision sur la créance d'el Iraquia de 5MDT relative aux factures passages et stationnement (gardiennage, assistance au sol et maintenances)

Au niveau de l'investissement

- o Poursuite du paiement des avances pour le financement de la nouvelle flotte pour 55MDT.
- o Acquisition d'un nouvel appareil A320 livré en juin 2010.
- o Payement d'une avance de 37 MDT pour l'aménagement de l'appareil A340.

Au niveau des éléments hors exploitation

- o Constatation d'un produit financier de 3 MD relatif aux intérêts de retard des créances sur El Iraquia.
- o Une subvention reçue de l'Etat à travers l'OACA pour un montant de 5 MD.

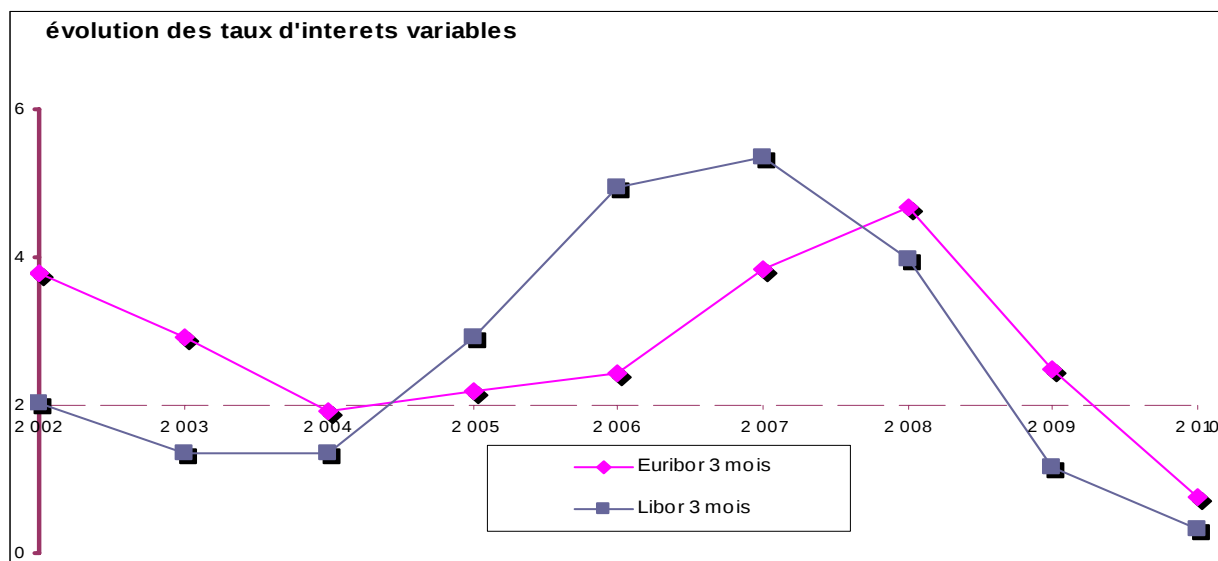
Au niveau fiscal

- o Récupération du reliquat du crédit de la TVA d'un montant de 11,9MDT suite à la vérification fiscale approfondie pour la période 2002-2008 et la constatation d'une perte de 2,6 MD.
- o Encaissement d'un montant de 13 MD au titre d'avance sur une nouvelle demande de restitution de la TVA.

Au niveau du marché monétaire

- o Les taux d'intérêt variables ont diminué par rapport à l'année 2009 ; ce qui a engendré une baisse des charges financières malgré l'augmentation des encours.

- o Le taux de change BCT dollar a augmenté de 9% par rapport au 31/12/2009 ce qui a provoqué une augmentation des écarts de conversion actif et une diminution des écarts de conversion passifs (augmentation des pertes et diminution des gains de changes pour les actualisations des endettements).



Changement de méthode comptable :

Les avances en devise versées par TUNISAIR à la société AIRBUS pour le renouvellement de sa flotte suivant la convention conclue en juin 2008 totalisent un montant de 144 MD inscrit au niveau de la rubrique « Immobilisations corporelles » ont été actualisées conformément à la norme comptable tunisienne n°15 « opérations en monnaies étrangères ».

Ainsi, ces avances en devises ont été converties au cours de change de la banque centrale de Tunisie à la date de clôture de ces états financiers.

L'actualisation de ces avances au cours du 31/12/2010 a dégagé une différence de change de 14,841 MD. En effet, cet écart a été traité pour chaque avion à part selon la date de livraison prévue par la convention dument conclue avec AIRBUS et ce comme suit :

- Les différences de change pour les avions qui seront livrés avant le 31/12/2011 sont prises en compte dans la détermination du résultat et sont inscrites parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les différences de change pour les avions qui seront livrés après le 31/12/2011 sont portée au compte « Ecart de conversion » et elles sont résorbée linéairement sur la durée restante.

En sus, la norme comptable tunisienne n°13 « charges d'emprunts » stipule que :

Les coûts d'emprunt doivent être incorporés aux coûts des actifs lorsqu'ils répondent aux trois conditions suivantes :

- ils sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif pouvant donner lieu à incorporation de coûts d'emprunt ;
- il est probable qu'ils génèreront des avantages économiques futurs pour l'entreprise ;
- ils peuvent être mesurés de façon fiable.

Par conséquent, les charges d'emprunts encourus pour le financement de ces avances ont fait l'objet de capitalisation au niveau de la rubrique « Immobilisations corporelles » du fait qu'il s'agit des emprunts à long terme spécifiques au financement du renouvellement de la flotte de TUNISAIR SA.

Par ailleurs, ces coûts sont inévitables vu que la pratique dans le secteur aéronautique ne permet pas l'acquisition d'un avion sans passer par une commande et un paiement d'avance en cours de réalisation de la commande.

Compte tenu de l'effet non significatif de ce changement de méthode sur les états financiers, l'exercice 2009 n'a pas été retraité. Les différences de change et les charges financières ayant un impact sur les résultats des exercices antérieurs ont été constatées aux comptes charges liées à des modifications comptables appropriées.

4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires

	Taux
• Constructions en dur	5%
• Machines, matériels et équipements industriels	15%
• Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
• Equipements et logiciels informatiques	33.33%
• Mobilier et matériel de bureau	20%
• Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
• Plein potentiel des avions	20%
• Plein potentiel des réacteurs	33.33%
• Matériels de cuisine et buanderie	20%
• Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
• Matériel roulant	20%
• Autres machines, matériels et équipements	15%

Les biens acquis en leasing par Tunisair ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce, conformément à la convention de la « prééminence du fonds sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et par la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing ainsi que la Norme Comptable Tunisienne NCT 41 relative aux contrats de location.

4.3 Méthode des composants:

La méthode des composants consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5000 à 25000 HV selon le type de réacteur.

4.4 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4.5 Stocks :

- Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

4.6 Provisions pour créances douteuses :

Les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, **par rapport à la date de clôture**, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

4.7 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change de la banque centrale de Tunisie à la date de clôture et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

4.8 Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- ❖ Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.

- ❖ Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent être inscrites à l'actif de la société et le montant utilisé de cette réserve doit être porté au niveau des notes aux états financiers.
Les rémunérations rattachées à ces opérations doivent venir en augmentation de la réserve pour fonds social.
- ❖ Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent venir en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

4.9 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

4.10 Frais de formation:

Les frais de formation du personnel sont comptabilisés en charges de l'exercice de leur engagement. Cependant, les frais de formation du personnel navigant technique sont capitalisés en tant que charges reportées et sont amortis linéairement sur trois exercices.

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2010		2009
Logiciels	4 153		4 152
Fonds commercial	101		101
Droit au bail	32		32
Total brut	4 286		4 285
Amortissements	-4 003		-3 655
Total net	283		630

6.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2010		2009
Terrains	2 845		2 845
Constructions	22 579		20 120
Constructions sur sol OACA	25 220		25 220
Constructions en cours	238		776
Matériels de transport aérien et réacteurs	1 601 175		1 491 070
Matériels de transport aérien en cours	236 165		107 271
Equipement de rechange avionique	43 200		37 586
Matériels d'exploitation	3 905		3 905
Equipements de bureau	31 038		30 640
Matériels de transport roulant	7 616		7 118
Matériels et outillages	4 232		4 181
Autres immobilisations corporelles	11 686		12 681
Autres immobilisations en cours	684		644
Total brut	1 990 583	(1)	1 744 057
Amortissements	-1 113 638		-1 076 743
Total net	876 945		667 314

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations

Libellé	Solde début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Redressement	Sortie	Solde fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 285	1	-	-	4 286
Immobilisations corporelles					
Terrains	2 844	-	-	-	2 844
Constructions	46 116	1 920	-	-	48 037
Equipement de Rechange Avionique	38 702	4 498	-	-	43 200
Partie durable avions et réacteurs	1 239 525	91 976	20 310	-	1 301 501
Révisions Générales des Réacteurs	198 152	69 171	-	-30 770	236 553
Grandes Visites des Avions	53 394	21 429	-	-11 702	63 121
Avance sur commande des avions	107 272	149 203	-20 310	-	236 165
Matériel d'Exploitation	3 905	-	-	-	3 905
Matériel de Transport Roulant	7 118	945	-	-447	7 616
Matériel & Outillage	4 182	50	-	-	4 232
Equipements de Bureau	30 641	397	-	-	31 038
Autres Immobilisations Corporelles	12 206	165	-	-	12 371
Total immobilisations corporelles	1 744 058	309 755	-	-42 919	1 990 583
Total	1 748 343	309 756	-	-42 919	1 994 869

Tableau des amortissements						
Libelle	Solde début exercice	Dotations de l'exercice	Redressement	sortie	Amortissement fin exercice	
Immobilisations Incorporelles	3 655	348	-	-	4 003	
Immobilisations corporelles						
Constructions	34 051	2 583	-	-	36 634	
Equipements de Rechange Avionique	11 708	3 900	-	-	15 608	
Partie durable avions et réacteurs	869 747	31 577	-	-	901 324	
Révisions Générales des Réacteurs	91 222	28 930	-	-30 770	89 382	
Grandes Visites des Avions	19 120	10 479	-	-11 702	17 897	
Matériel d'Exploitation	3 206	187	-	-	3 393	
Matériel de Transport Roulant	4 390	970	-	-437	4 923	
Matériel & Outillage	3 256	202	-	-	3 458	
Équipement de Bureau	29 102	821	-	-	29 923	
Autres Immobilisations Corporelles	10 941	225	-	-	11 166	
Total immobilisations corporelles	1 076 743	79 879	-	-42 909	1 113 713	
Total général	1 080 398	80 228	-	-42 909	1 117 716	

6.1.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Obligations et bons à long terme	996		2 397
Prêts	27 307	(1)	30 944
Titres de participation	153 814	(2)	153 748
Autres immobilisations	2 015		2 014
Total brut	184 132		189 103
Provision pour dépréciation des titres de participation et des prêts	-18 269		-14 394
Total net	165 863		174 709

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Prêts à long terme	Sousc.	Durée	<u>2010</u>		<u>2009</u>
BNA	23/04/07	10 ans	16 036		19 756
Autres prêts	-	-	881	(i)	324
Prêt ALDIANA	30/06/05	4 ans	21		44
Prêt SITA		10 ans	236		187
Fonds social	31/12/05		9 569		10 070
Etat Mauritanien			564		564
Total			27 307		30 944

(2) Les participations de Tunisair sont essentiellement des parts dans le capital de ses filiales. Le portefeuille est réparti entre Valeurs locales et Valeurs à l'étranger.

Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant :

(en dinars)	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions	Variation
Société	d'actions	de l'action	d'acquisitions CMP	historiques	31/12/2010	31/12/2009
Tunisavia	291 572	10	2,520	734 770	0	0
Tunisair Handling	240 958	100	100	24 095 840	0	0
Tunisair Technics	826 010	100	99,613	82 281 000	1 594 211	1 594 211
Tunisair Express	322 673	55	63	20 347 015	7 641 615	5 360 864
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	0	0
Aviation IT Services Africa	7 500	10	0,333	5000	0	0
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	0	0
ATCT	59 500	100	100	5 950 000	0	0
Tunis Convention Bureau	50	100	100	2 000	5 000	5 000
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	0	0
STUSID	1 250	100	100	125 000	0	0
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2,066	53 450	0	0
Tourafic liquidé	5	100	100	500	liquidé	500
CERA	100	10	10	1 000	0	0

Foire Internationale de Tunis		450	32	50	22 500	0	0	0
SEPTH		4400	10	9.091	40 000	3 674	3 674	0
SNR		2900	5	5	14 500	0	0	0
Société El Fouladh		18 000	5	0,833	15 000	15 000	15 000	0
SOTUTOUR		472	100	100	47 200	47 200	47 200	0
Société Gammarth en liquidation		200	10	10	2 000	0	0	0
SAGEP		60	10	10	600	600	600	0
SODIS		17 142	10	5.6	95 710	0	0	0
				TOTAL 1	139 697 481	9 322 299	5 446 837	3 875 462

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	val nominale (EUR/USD)	Valeurs		valeurs historiques (TND)	Provisions		Variation
			d'acquisitions (EUR/USD)			31/12/2010	31/12/2009	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €		7 264 285	0	0	0
Muritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$		6 565 519	6 565 519	6 565 519	0
SITA-BELGE	19	5 €	5 €		224	0	0	0
SITA - NV	193 769		1,034 \$		286 034	0	0	0
			TOTAL 2		14 116 062	6 565 519	6 565 519	0

6.1.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Ecart de conversion	22 756	(1)	18 350
Frais de formation	7 795		1 571
Primes de retraite	-		39
Total	30 551		19 960

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Ecart de conversion Actif	30 813		26 274
Résorptions	-8 057		-7 924
Total	22 756		18 350

Le solde de ce poste comprend les pertes de change latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme des emprunts et avances pour financement des avions libellés en devises étrangères.

6.1.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Stocks consommables catering	2 500		3 239
Stocks habillement	548		466
Autres stocks consommables	643		706
Total brut	3 691		4 411
Provisions	-116		-116
Total net	3 575		4 295

6.1.6 Clients et comptes rattachés :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Clients ordinaires	26 220	(1)	36 179
Clients douteux	101 756		76 262
Total brut	127 976		112 441
Provisions	-101 756	(2)	-76 262
Total net	26 220		36 179

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Clients administration	7 512		9 169
Clients locaux	10 381		15 225
Clients étrangers	2 487		766
Compagnies aériennes	23 683		32 434
Clients fret	3 719		2 763
Clients Avances et acomptes	-4		-4
Caution reçu	-1 425		-635

Client en cours d'apurement	-20 308		-23 713
Autre	174		174
Total net	26 219		36 179

(2) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Clients locaux	6 432		2 579
Administration	5 043		4 459
Administration étranger en Tunisie	296		247
Clients refoulées	1 650		1 637
Agence de voyage et tours opérateurs	9 026		8 562
Clients à l'étranger	11 303		16 450
Compagnie non clearing	47 502		18 425
Fret	117		112
Client en cours d'apurement	20 387		23 791
Total net	101 756		76 262

6.1.7 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Personnel et comptes rattachés	15 597		12 581
Etat et collectivités publiques	87 536	(1)	96 471
Débiteurs divers	44 338		58 372
Divers autres actifs courants	72 433	(2)	83 239
Total brut	219 904		250 663
Provisions	-53 397		-53 397
Total net	166 507		197 266

(1) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
ETAT crédit de TVA	60 747		68 861
ETAT crédit d'impôt	25 499		25 263
TVA à l'étranger à récupérer	774		444
Ristourne TFP	516		1 903
Total	87 536		96 471

(2) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Créance Tunisair Technics	14 792		12 261
Ventes BSP à encaisser	28 459		27 036
Charges constatées d'avance	2 522		1 301
Autres	26 660		42 641
Total	72 433		83 239

6.1.8 Placements et autres actifs financiers :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Echéances à court terme sur emprunts obligataires	600		1 600
Echéances à court terme sur prêts	10 876		58 728
Echéances impayées	1 793		1 794
Intérêts courus à recevoir	594		2 656
Total brut	13 863		64 778
Provision pour dépréciation des prêts	- 1794		-1 794
Total net	12 069		62 984

6.1.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Placements à court terme	73 047		116 619
Effets	115		115
Banques	58 644		48 392
Caisses	276		153
Total	132 082		165 279

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.10 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		9 735
Réserve pour fonds social	8 811	(2)	5 974
Autres réserves et fonds d'investissement	453 239		399 477
Autres capitaux propres	125		181
Modifications comptables	6 125		10 500
Résultat reporté	9 000		
Total net	594 119		532 066
Résultat de l'exercice	-3 784		54 646
Total capitaux propres avant affectation	590 335		586 712

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
ETAT TUNISIEN	68 882		68 882
CNSS (participation publique indirecte)	4 242		4 242
CNAM (participation publique indirecte)	1 772		1 772
CNRPS (participation publique indirecte)	4 138		4 138
AIR France	5 926		5 926
PETITS PORTEURS	21 239		21 239
Total	106 199		106 199

(2) Le poste « Réserve pour fond social » comprend les cotisations et les remboursements des différents postes du fond social.

(*) Conformément au décret 2009-2211 du 20 juillet 2009, accordant à la société « Tunis air » les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitations aux investissements, cette dernière bénéficie de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 5 ans au titre des bénéfices réalisés durant la période allant de 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013. Pour le bénéfice de l'avantage fiscal, la société « Tunis air » doit inscrire les bénéfices exonérés dans un compte de réserve à régime spécial au passif du bilan en vue de leur emploi dans la réalisation d'investissements au sein d'elle-même. La société « Tunis air » est tenue de payer l'impôt sur les sociétés dû et non acquitté majoré des pénalités de retard prévues par la législation fiscale en vigueur en cas de non respect des conditions énumérés par le présent décret.

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

RESSOURCES		EMPLOIS	
SOLDE AU 31/12/2009	1 885	Primes fin de carrière	846
Remboursement cotisation	1 605	Allocations scolaires	486
Remboursement prêt	2 309	Remboursement fonds de solidarité	489
Autres ressources		Résorption avances au F.S	500
Dotation de réserves pour F.S	1 500	Loisirs	638
Loisirs	233	Remboursement cotisation F.S	269
Participation des filiales exercice 2009 et antérieurs	587	Restauration et dons	276
		Prêts accordés au personnel	2 392
Total ressources	8 120	Total emplois	5 898
		SOLDE au 31/12/2010	2 221

6.1.11 Emprunts :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Emprunts financement Boeing	15 270	39 937
Emprunts financement Airbus	376 292	288 650
Crédits exploitation	7 190	-
Total	398 752	328 587

L'augmentation enregistrée dans le poste endettement est relative au paiement par crédit des avances sur commandes d'avions et à l'acquisition d'un nouvel appareil A320.

6.1.12 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	8 601	8 601
Provisions pour redevances OACA	44	44
Provisions pour affaires prud'homales	888	2 483
Provisions pour litiges commerciaux	1 665	1 034
Provisions pour pénalité de retard CNSS	57	209
Total	11 255	12 371

6.1.13 Autres passifs non courants :

Ce poste de passif a enregistré une diminution qui est due à la baisse des encours de la dette concernée.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Ecart de conversion	14 701	2 653
Résorptions	-3 359	-889
Total	11 342	1 765

6.1.14 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Fournisseurs locaux d'exploitation	46 772		33 473
Fournisseurs étrangers d'exploitation	20 191		29 622
Fournisseurs locaux d'immobilisation	388		1 123
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	3 438		4 046
Fournisseurs, factures non parvenues	27 256		22 634
Fournisseurs, retenues de garantie	325		269
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64
Fournisseurs, avances et acomptes	-733		-3 058
Fournisseurs, reports solde créditeurs non mouvementés depuis 94	2 071		2 071
Total	99 644		90 116

6.1.15 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Créditeurs divers	69 371		55 258
Titres de transport non encore honorés	76 073	(1)	86 095
Personnel et comptes rattachés	21 613		21 081
Etat et collectivités publiques	5 163		6 527
Actionnaires, dividendes à payer	235		3 130
Divers autres passifs courants	14 202		14 369
Total	186 657		186 460

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendus à compter du 1^{er} janvier 2008 mais non encore utilisés au 31 décembre 2009.

6.1.16 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	114 486		120 867
Intérêts courus et non échus sur emprunts	1 551		1 738
Total	116 037		122 605

6.2.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Revenus de l'activité de transport	990 756	(1)	945 487
Revenus de l'activité d'assistance aux cies. aériennes	3 258		3 172
Total	994 014		948 659

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Transport des passagers et de bagage	969 017	(i)	927 011
Transport du fret et de la poste	21 739		18 476
Total	990 756		945 487

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Revenus activité « régulier et supplémentaire »	600 139		554 752
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	96 848		78 470

Revenus activité « Charter » et frètement	272 030		293 789
Total	969 017		927 011

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Commissions sur ventes des titres de transport	1 302		318
Produits des comptes de réconciliation	24 433		21 910
Produits de réservation	931		25
Produits sur émissions des LTA	9 437		8 768
Produits des redevances pour concession VAB	12 957		12 663
Produits services rendus aux tiers	-246		5 790
Divers autres produits	8 931		5 381
Total	57 745		54 855

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Carburant avions	240 293		179 117
Produits sur opération de Hedging	0		0
Charges sur opération de Hedging	6		27 474
Approvisionnements catering	25 013		24 455
Approvisionnements techniques	529		123
Autres approvisionnements consommés	4 789		1 581
Total	270 630		232 750

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Personnel au sol	68 131		70 418
Personnel navigant technique	55 171		46 240
Personnel navigant commercial	24 992		23 851
Total	148 294		140 509

6-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Dotations aux amortissements	81 154	(1)	63 073
Dotations aux provisions	34 526	(2)	25 407
Reprises sur provisions	-4 176	(2)	-7 072
Total net	111 504		81 408

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	79 656		61 561
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	286		459
Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 035		1 876
Transfert de charges pour amortissement des constructions de Tunisair Technics	-823		-823
Total	81 154		63 073

(2) Les dotations et les reprises de provisions se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
--	-------------	--	-------------

Dot. aux provisions pour créances douteuses	33 075		19 775
Dot. aux provisions p/risques et dépréciation d'actif	1 451		5 632
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	-		-
s/Total	34 526		25 407
Reprise de prov. sur dépréciation des actifs	-		-1 643
Reprise de prov. sur dépréciation des créances	-4 176		-5 429
s/Total	-4 176		-7 072

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Redevances de survol	82 090		80 793
Redevances d'atterrissage	36 712		36 147
Redevances d'embarquement	104 499		99 345
Diverses autres redevances	53 334		47 094
Total	276 635		263 379

6.2.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Assurance des avions	7 580		6 654
Diverses autres charges d'exploitation	74 029	(1)	59 913
Total	81 609		66 567

(1) Diverses autres charges d'exploitation :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Loyers	4 908		5 374
Publicité	11 362		9 575
Prestation informatique	15 295		6 880
Documentation	2 971		2 738
Hébergement	5 983		5 783
Autres	33 509		29 563
Total	74 028		59 913

6.2.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immo.	9 517		10 387
Charges financières LI.MO.CA	-60		485
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	3 875		3 009
Autres charges financières	47		129
Total	13 379		14 010

6.2.9 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements ont connu une baisse, due essentiellement à la baisse des intérêts de placement qui ont été affectés non seulement par le faible niveau des taux d'intérêts mais aussi par la diminution de l'excédent de trésorerie :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Intérêts des placements à court terme	1 683		4 717
Revenus des Emprunts Obligataires	111		232
Intérêts des dépôts bancaires à terme	2 983		4 759

Rémunération des comptes bancaires	213		174
Revenus des Prêts à long terme	383		58
Dividendes des entreprises, filiales	17 292		25 989
Dividendes des entreprises, non filiales	9		249
Divers autres produits des placements	3 768		307
Total	26 442		36 485

6.2.10 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Gains de change	25 001		15 555
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 842		11 276
Reprises sur amortissements et provisions	3 675		35
Produits divers ordinaires LIMOCA	-2 073		664
Divers autres gains ordinaires	74		56
Total	32 519		27 586

6.2.11 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Pertes de change	38 602		27 832
Charge diverses ordinaires LIMOCA	779		300
Autres charges diverses ordinaires	2 714		3 676
Total	42 095		31 808

6-2-12 Effets des modifications comptables :

Les effets des modifications comptables au titre de l'exercice 2010 accusent un solde positif pour une valeur de 6 125 MDT qui s'explique par les éléments suivants :

- 2 240 MDT: Annulation des charges constatées sur les frais de formation et qualification du personnel navigant technique.
- 2 974 MDT: Ristourne obtenue de Lufthansa Technique sur des prestations servies à TUNISAIR aux cours des exercices antérieurs.
- 3 405 MDT: Ajustement de la provision sur les clients en cours d'apurement.
- <2 494 MDT>: Ajustement de la redevance de maintenance de TUNISIAR TECHNICS des exercices antérieurs.

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus:

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leurs compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.

7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.

8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6-3-1-1 : Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Encaissements des clients en Tunisie	33 437	(1)	326 366
Encaissements des clients à l'étranger	571 227		512 013
Encaissement paiements Compagnies Aériennes	1 540		-2 256
Encaissements des administrations en Tunisie	18 174		17 212
Encaissements des Ventes B. S. P	387 049		344 494
Divers Autres Encaissements	-19		371
Total net	1 011 408		1 198 200

(1) cette variation est due essentiellement à l'encaissement de la créance TUNISAIR HANDLING

6-3-1-2 : Cette rubrique renferme les postes suivants :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Sommes versées aux fournisseurs	-677 151		-878 605
Sommes versées au personnel	-187 984		-146 322
Total	-865 135		-1 024 927

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen termes.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

6-3-2-1 Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	-158 071		-151 126
Fournisseurs locaux d'immobilisation	-3 617		-2 984
Total	-161 688		-154 110

6.3.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

Il s'agit des montants relatifs aux versements du principal des montants empruntés.

6-3-3-1 : La variation du poste « encaissement provenant d'emprunts » est due à l'emprunt contracté pour le financement des nouveaux appareils de TUNISAIR.

6.3.4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Gains de change	11 889		7 568
Pertes de change	-15 875		-12 202
Total	-3 986		-4 634

6.4.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	6 184		2 451
Cautions données	40 906		2 240
Total	47 090		4 691

6.4.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	<u>2010</u>		<u>2009</u>
Engagements reçus pour hypothèques et nantissement	518		518
Garanties bancaires reçues	369		500
Cautions reçues	282		3 057
Total	1 169		4 093

6.4.3 Fidelys :

Volume Miles Primes non consommés : 542 774 958 points à la date du 31/12/2010.

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010.

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR SA »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 Octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société tunisienne de l'air « TUNISAIR-S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **1 414 021 KDT**, une situation nette positive de **590 335 KDT** et un résultat déficitaire de **3 784 KDT** ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion des commissaires aux comptes

3.1. La société « TUNISAIR SA » a fait l'objet d'un contrôle comptable opéré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS » au titre de la période allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2010. Ce contrôle a abouti à un redressement des cotisations sociales pour un montant de 13 851 KDT.

A la date de clôture des comptes, aucune provision pour risque n'a été constatée par la société « TUNISAIR SA ». A cet effet, nous émettons une réserve d'égal montant.

3.2. L'examen du compte de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « OACA », nous a permis de relever des écarts au niveau des soldes réciproques se rattachant à diverses prestations et facturations concernant l'exercice 2010 et les exercices antérieurs. De plus, nous avons constaté qu'aucune provision n'a été constatée par la société « TUNISAIR SA » pour couvrir le risque au titre du retard de paiement des dettes de l'« OACA » et du respect des conditions des concessions tarifaires octroyées par cette dernière, se présentant comme suit :

3.2.1 La société « TUNISAIR SA » n'a pas procédé à la comptabilisation d'une provision pour pénalités de retard sur les dettes de l'O.A.C.A pour un montant de 7 943 KDT et ce telle que détaillée dans la note complémentaire des commissaires aux comptes n°01.

3.2.2 La société « TUNISAIR SA » n'a pas procédé à la comptabilisation d'une provision pour pénalités de retard sur les redevances impayées de la société « TUNISIE CATERING » pour un montant de 7 149 KDT et ce telle que détaillée dans la note complémentaire des commissaires aux comptes n°02.

3.2.3 La société « TUNISAIR SA » a bénéficié d'une concession tarifaire de 50% au titre des tarifs de redevances domaniales pratiquée à partir de l'exercice 2007. Cet avantage est conditionné par le paiement de ses dettes antérieures vis-à-vis de l'OACA. Cette condition n'a pas été respectée par la société « TUNISAIR SA » au 31 Décembre 2010. La déchéance de cet avantage fera courir à la compagnie un risque estimé à la somme de 3 970 KDT à la date de clôture des comptes et ce telle que détaillée dans la note complémentaire des commissaires aux comptes n°03.

3.3. Les redevances aéroportuaires collectées par « TUNISAIR-S.A » auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par « TUNISAIR-S.A » sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs de la Société.

3.4. A notre avis, sous réserve de l'incidence des questions évoquées ci-dessus, les états financiers de la société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR. SA », annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que sa performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

4. Paragraphe Post-opinion

Sans remettre en cause notre opinion, il y a lieu de signaler que le matériel de transport aérien de la société « TUNISAIR SA », comprend deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale à la date de notre intervention, un Boeing B 737-700 acquis en 1999, et un Airbus A340-500 acquis en 2009, dont le coût global d'acquisition est estimé respectivement à 54 089 KDT et à 212 595 KDT. Le prix de l'Airbus A340 - 500, comprend des avances versées à la société « Sabena Technics » au titre des aménagements « VIP » pour la somme de 37 136 KDT au 31 Décembre 2010. Il y a lieu de préciser que l'aménagement « VIP » de l'avion A340-500 se poursuit jusqu'à la date de la signature du présent rapport et que les charges dont principalement les dotations aux amortissements, les charges financières et les pertes de change relatives à ces deux appareils, sont estimés à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010.

Les produits relatifs à la mise à disposition d'un avion spécial de la société « TUNISAIR SA » au profit de la présidence de la République sont estimés forfaitairement à 400 KDT pour l'année 2010 et ce conformément à la convention signée en 2003. Ainsi, l'impact négatif sur le résultat de la période se chiffre à 15 302 KDT.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la société « TUNISAIR SA » a obtenu le 3 Mars 2011 l'autorisation pour la mise à la vente de ces deux appareils. A la date de la rédaction de ce rapport, nous n'avons été avisés d'aucune cession de ces appareils.

5. Evénements postérieurs à la date de clôture

Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu entre la direction de la société « TUNISAIR SA » et l'UGTT portant sur la réintégration des sociétés filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à tout le personnel du groupe.

6. Vérifications et informations spécifiques

- 6.1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration.
- 6.2. En application des dispositions de l'Article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.
- 6.3. Nous avons également procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Le rapport d'évaluation correspondant qui a été remis à la Direction Générale le 17 Août 2011 fait partie intégrante du présent rapport. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- 6.4. En application des dispositions de l'Article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 05 Septembre 2011, certains faits qui pourraient être délictueux et qui ont été mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent essentiellement à :
 - Des rémunérations servies et d'autres avantages accordés aux membres de la famille du Président déchu au titre desquelles nous n'avons pas pu s'assurer de la réalité des services rendus.
 - La mise à la disposition de la Présidence de la République de deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale dont les charges qui se rapportent principalement aux dotations aux amortissements, aux

charges financières ainsi qu'aux pertes de change sont estimés à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010 alors que les produits y afférents se chiffrent à la somme de 400 KDT.

Tunis, le 06 Septembre 2011

Les Commissaires Aux Comptes

AMI Consulting

AMTA Raja Ismaïl

Abdelmajid DOUIRI

Raja ISMAÏL

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010.

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR SA »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, et en application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont ci-après les principaux volumes réalisés :

- Certains membres du personnel de « TUNISAIR-S.A » sont mis à la disposition des sociétés filiales « TUNISAIR TECHNICS », « TUNISAIR HANDLING », « TUNISIE CATERING », « TUNISAIR EXPRESS » et « MAURITANIA AIRWAYS ». Les montants facturés et comptabilisés par « TUNISAIR-S.A » au titre de ces mises à disposition s'élèvent respectivement à 30 733 KDT, 17 558 KDT, 7 220 KDT, 811 KDT et 282 KDT.
- « TUNISAIR TECHNICS » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations relatives à l'assistance technique au titre de l'exercice 2010 pour un montant totalisant 154 776 KDT.
- « TUNISAIR HANDLING » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations d'assistance au sol des passagers, des avions et du fret au titre de l'exercice 2010 pour un montant totalisant 16 923 KDT. Ces facturations ont été établies conformément à la convention commerciale conclue en Juin 2005 pour une durée indéterminée à compter du 1er Avril 2005 et des avenants signés au cours de l'exercice 2008.
- Certains membres du personnel de « TUNISAIR EXPRESS » sont mis à la disposition de « TUNISAIR SA ». Les montants facturés et comptabilisés à ce titre s'élèvent à 368 KDT au cours de l'exercice 2010.
- Selon la convention d'assistance commerciale conclue entre la société « TUNISAIR EXPRESS » et la société « TUNISAIR S.A », Les montants facturés par « TUNISAIR EXPRESS » au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 12 000 KDT alors que ceux facturés par « TUNISAIR-S.A » totalisent 4 527 KDT.

- « TUNISAIR-S.A » a signé en 2005 une convention de prestation de formation avec la société « ATCT ». En effet, le total des prestations de formation facturées en 2010 par l'ATCT s'élève à 2 612 KDT.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » un avion de type ATR 42-300, moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 50 KUSD et une réserve de maintenance de 297 USD par heure de vol. Cette mise à disposition a été autorisée par le conseil d'administration dans sa réunion du 8 Février 2008.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » deux avions de type BOEING 737-700, qu'elle a affrétés auprès de « Wells Fargo Bank Northwest » en Dry Lease, moyennant principalement un loyer mensuel forfaitaire de 230 KUSD pour chaque avion. Ces contrats couvrent une durée ferme de 6 ans à partir de la date de mise en exploitation des avions (Juin 2009).

3. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe

- Les dividendes encaissés ou à encaisser par « TUNISAIR-S.A » et comptabilisés au titre de l'affectation des résultats de l'exercice 2010 de ses filiales totalisent 17 016 KDT et se détaillent comme suit :

Filiale	Date L'AGO	En (KDT)
TUNISAIR HANDLING	28 Juillet 2011	12 252
AMADEUS TUNISIE	30 Mars 2011	4 032
ESSAFA	9 Mai 2011	732
Total des dividendes		17 016

- Compte tenu du procès verbal du Conseil d'administration n°05/2011 du 17 Juin 2011, la société « TUNISAIR-S.A » a conclu avec la société « TUNISIE CATERING » :
 - ✓ Un avenant à la convention de mise à disposition du personnel qui stipule que, sous réserve de l'accord du conseil d'administration de « TUNISAIR SA », les parties mettent fin avec date d'effet au 01 Mai 2011 à la convention de mise à disposition. A cet effet, la société « TUNISAIR SA » a repris l'intégralité de son personnel de l'unité de production de Tunis à la date de la signature de cet avenant à savoir le 16 Juin 2011.
 - ✓ Un avenant relatif à l'administration de la société « TUNISIE CATERING » signé en date du 20 Mai 2011 stipulant que le Président du conseil et le Directeur Général seront désignés par le conseil d'administration de « TUNISIE CATERING » sur proposition de « NEWREST ».
 - ✓ Un protocole d'accord signé le 16 Juin 2011 prévoyant l'amendement du contrat commercial qui porte sur :
 - l'amendement du contrat commercial tout en gardant comme base les tarifs actuels ainsi que la formule de révision des prix ;
 - la révision des remises arrières qui étaient calculées sur la base d'un taux unique de 5% et qu'il est prévu dorénavant d'indexer sur un taux progressif selon le chiffre d'affaires atteignant 10% ;
 - Le paiement à « TUNISIE CATERING » des factures de Janvier à Avril 2011 avec une remise forfaitaire de 2% intégrant l'ensemble des réclamations et autres litiges pour solde de tout compte pour cette période ;

- La non application d'une retenue à la source de 1,5% sur les factures émises par « TUNISIE CATERING » sous réserve de l'accord du Ministère de Finances ;
 - L'annulation des factures émises à « TUNISIE CATERING » en 2009-2010 et 2011 portant sur les billets d'avion du personnel, les pertes de matériel, les pénalités de retard, les charges sociales et fiscales, les débours etc.
 - Un délai de traitement comptable des avoirs à émettre ne pouvant excéder le 31 Décembre 2011 pour que ces éléments soient neutralisés dans les comptabilités de deux parties sous réserve de la validité du processus par les commissaires aux comptes des deux parties et ce sous réserve de la validation finale de leurs conseils d'administration.
- Par ailleurs, le conseil d'administration de la société « TUNISAIR-S.A » réuni le 15 Juillet 2010 a renoncé au profit de la société «TUNISIE CATERING» à une partie de ces ristournes s'élevant 400 KDT. Cette renonciation a été prise en charge au niveau des états financiers de « TUNISAIR SA » arrêtés au 31 Décembre 2010.

4. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

4.1 Les obligations et engagements de la Société envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit (en dinars):

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 16 Juillet 2009. Cette rémunération est composée :
 - D'un salaire annuel brut de 78 166 DT ;
 - D'une voiture de fonction (dont l'amortissement annuel est de 17 624 DT) et 7 038 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants successivement, de 660 DT, et 5 737 DT.
 - D'une prise en charge des cotisations CNRPS pour un montant de 6 085 DT.

4.2 Les obligations et engagements de la Société envers son président directeur général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars) :

P.D.G		
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	115 310 (*)	-
TOTAL	115 310	-

(*) Dotation aux amortissements de la voiture de fonction du Président Directeur Général comprise.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'Article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 Septembre 2011

Les Commissaires Aux Comptes

AMI Consulting
Abdelmajid DOUIRI

AMTA Raja Ismaïl
Raja ISMAÏL

**NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2010**

1- Intérêts de retard sur les créances de l'OACA vis-à-vis de « TUNISAIR SA » :

Conformément aux dispositions du Décret n°93-1154 du 17 Mai 1993 relatif aux redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne, l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « O.A.C.A » a le droit d'appliquer pour tout retard dans le règlement de ses créances non recouvrées dans les délais impartis, un intérêt dont le taux sera égal à celui des découverts bancaires en vigueur au moment de la facturation soit 12,37%.

La société « TUNISAIR-SA » n'a pas procédé à la comptabilisation de cette provision pour risques et charges pour un montant se chiffrant à la somme de 7 943 KDT bien que les conditions nécessaires pour la comptabilisation d'une telle provision soient remplies.

2- Intérêts de retard sur les créances de l'OACA vis-à-vis de « TUNISIE CATERING » :

Conformément aux dispositions du Décret n°93-1154 du 17 Mai 1993 relatif aux redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne, l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « O.A.C.A » a le droit d'appliquer pour tout retard dans le règlement de ses créances non recouvrées dans les délais impartis, un intérêt dont le taux sera égal à celui des découverts bancaires en vigueur au moment de la facturation.

Par ailleurs, la provision pour risques et charges a été estimée sur la base du montant des factures non encore réglées à partir de la fin de la période contractuelle de règlement soit 60 jours et sur la base du taux de découvert bancaire en vigueur à la date de clôture de ces états financiers soit 12,37%.

En outre, selon la correspondance du ministère de transport en date du 28 Mars 2011 portant sur le recouvrement des impayés de l'OACA et suite aux réunions tenues le 18 Mars 2011 et le 25 Mars 2011 par les représentants de l'OACA, du Ministère du Transport et de l'Equipement, de TUNISAIR SA, de NOUVELAIR et de TUNISIE CATERING, la société TUNISAIR SA s'est engagée à payer les dettes en question de TUNISIE CATERING ainsi que les intérêts de retard y afférents et ce selon un échéancier de remboursement commençant à partir du 01 Septembre 2011.

La société « TUNISAIR-SA » n'a pas procédé à la comptabilisation de cette provision pour risques et charges pour un montant se chiffrant à la somme de 7 149 KDT bien que les conditions nécessaires pour la comptabilisation d'une telle provision soient remplies.

3- Déchéance de l'avantage tarifaire correspondant à une remise de 50% accordé par l'OACA au titre des redevances domaniales

Le conseil d'administration de l'OACA du 18 Juillet 2008 a décidé de faire bénéficier la société « TUNISAIR SA » d'un avantage tarifaire correspondant à une remise de 50% applicable à partir de l'exercice 2007 conditionné par le paiement des dettes antérieures envers l'OACA. Néanmoins, la compagnie aérienne « TUNISAIR SA » n'a pas procédé au paiement de ses dettes et donc n'a pas respecté cette condition ce qui implique la déchéance de l'avantage accordé.

L'impact de cette éventuelle déchéance au titre des exercices 2007 à 2010 est estimé à 3 970 KDT. A la date de rédaction du présent rapport aucune provision pour risque n'a été constatée par la société « TUNISAIR SA ».

4- Evénements postérieurs à la date de clôture :

- Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu entre la direction de la société mère et l'UGTT portant sur la réintégration de ses filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité catering au sein de la société mère et l'application du statut du « Tunisair sa » à tout le personnel de ces sociétés. Par ailleurs, il y a lieu de préciser qu'un projet d'intégration de ses sociétés avec la société mère « TUNISAIR SA » est en cours d'étude à la date de rédaction du présent rapport.
- La société « Mauritania Airways » a connu des difficultés au cours de l'exercice 2010 causées par la perte d'un appareil suite à une sortie de piste, à l'interdiction de vol sur l'espace européen et par conséquent à la suspension de ses activités. En date du 23 Décembre 2010, la procédure d'alerte a été entamée par le commissaire aux comptes de cette filiale vu que les pertes cumulées ont dépassé le capital social afin de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire qui prendra les décisions qui s'imposent. Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « TUNISAIR SA » ont été provisionnés à 100% au 31 Décembre 2010.
- Tel que consacré dans le procès verbal du Conseil d'administration n°05/2011 du 17 Juin 2011, la société « TUNISAIR-S.A » a conclu avec la société « TUNISIE CATERING » :
 - ✓ Un avenant à la convention de mise à disposition du personnel signé le 16 Juin 2011 qui stipule que, sous réserve de l'accord du conseil d'administration de « TUNISAIR SA », les parties mettent fin avec date d'effet au 01 Mai 2011 à la convention de mise à disposition.
 - ✓ Un avenant à l'administration du conseil d'administration signé en date du 20 Mai 2011 par la société « TUNISAIR SA » et les autres membres du conseil d'administration de la société « TUNISIE CATERING ». En effet, le Président du conseil et le Directeur Général seront désignés par le conseil d'administration de « TUNISIE CATERING » sur proposition de « NEWREST ».
 - ✓ Un protocole d'accord signé le 16 Juin 2011 prévoyant l'amendement du contrat commercial.

5- Fonds social :

La société s'est conformée aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n° 2 relative aux capitaux propres et aux dispositions de la circulaire ministérielle du 14 Mars 1988 pour la comptabilisation des prêts accordés en 2007 et ultérieurs ainsi que pour la dotation de la réserve pour fonds social sur la base d'une affectation des bénéfices décidée par ses assemblées générales ordinaires.

Le traitement comptable des opérations relatives à la gestion du fonds social conclues en 2006 et antérieurs ainsi que le mode de présentation des comptes correspondants ne respectent pas les prescriptions des textes sus-indiqués. En effet, les comptes relatifs au fonds social ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières pour un solde compensé débiteur s'élevant à 11 470 KDT au 31 Décembre 2007 (9 570 KDT au 31 Décembre 2010).

En application des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 15 Novembre 2007, cette créance correspond au montant alloué par « TUNISAIR-S.A » au fonds social et sera recouvrée par des prélèvements sur les dotations des assemblées générales de 2007 et ultérieurs de la réserve pour fonds social. Un remboursement partiel de cette créance totalisant 500 KDT a été effectué en 2010 à partir du montant alloué par l'Assemblée Générale au fonds social s'élevant à 1 500 KDT.

Les remboursements relatifs aux prêts pour fonds social accordés antérieurement à 2007 et totalisant, en principal et en intérêts, la somme de 1 544 KDT au titre de l'exercice 2010 sont comptabilisés au crédit de la réserve pour fonds social.

6- Travaux d'analyse et de justification des soldes des tiers

- Certains soldes de comptes clients totalement provisionnés et comptes fournisseurs s'élevant respectivement à 20 386 KDT et 4 260 KDT, sont en cours d'apurement ;
- Des décaissements et des encaissements non identifiés s'élevant respectivement à 1 862 KDT et 2 766 KDT figurent sur les relevés bancaires mais ne sont pas comptabilisés ;

Il est à noter que la société a déjà engagé des travaux d'analyse et de justification de ces soldes qui ne sont pas encore achevés à la date de notre intervention. L'aboutissement final de ces travaux pourrait avoir un impact sur le résultat de l'exercice ainsi que sur les capitaux propres de la société.

7- Clients :

L'actualisation des créances en devises au cours de change du 31 Décembre 2010 a concerné 52 % du solde compensé des créances en devises.

8- Autres actifs courants :

Des suspens comptables et bancaires débiteurs et créditeurs résultant principalement de la mission d'apurement d'anciens comptes, totalisant respectivement 34 379 KDT et 29 484 KDT et présentés en compensé parmi les autres actifs courants, sont provisionnés à concurrence de 4 895 KDT.

9- Fournisseurs :

L'actualisation des dettes fournisseurs en devises au cours de change au 31 Décembre 2010 a concerné 92% des dettes en devises.

10- Immobilisations incorporelles et corporelles

La société n'a pas procédé au rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les données comptables de certaines immobilisations totalisant en net au 31 Décembre 2010, la somme de 3 088 KDT.

11- Informations se rapportant au Décret-Loi n°13/2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, la société « TUNISAIR SA » nous a communiqué la liste des affaires se rapportant au Décret-Loi n°13/2011 du 14 Mars 2011 et qui se détaillent comme suit :

- Dons et subventions

Désignation	Montant (TND)
Dons et subventions accordés en 2010 en faveur du RCD	359 975,000
Total des dons et subventions	359 975,000

- Soldes des comptes clients cités par le Décret-Loi n°13/2011

Désignation	Montant Brut (TND)	Provision 31/12/2010 (TND)	Montant Net (TND)
Solde du compte Client auxiliaire RCD (*)	999 939,097	999 939,097	-
Solde du compte Client auxiliaire KARTHAGO AIRLINES (**)	1 030 399,396	1 030 399,396	-
Total	2 030 338,493	2 030 338,493	-

(*)TUNISAIR a fait recours pour le recouvrement de cette créance en date du 5 Juillet 2011 pour un montant de **937 946,577 TND** datant de 1977 dont la différence avec le solde comptable se rattache à des factures non existantes.

(**) Aucun paiement n'a été effectué par la société « KARTHAGO AIRLINES » sur la totalité de la dette se chiffrant à la date de rédaction de ce rapport à **723 692,560 DT**. Ce solde extracomptable a été déterminé suite

aux travaux de réconciliation entre les deux compagnies qui ont commencé en date du 7 octobre 2010. Par ailleurs, il y a lieu de préciser que la société « TUNISAIR SA » a procédé à la mise en jeu de la caution de la société « KARTHAGO AIRLINES » en date du 02 Août 2011 et ce pour un montant se chiffrant à la somme de **250 000 TND**.

- Rémunérations servies en 2010 à des personnes citées par le Décret-Loi n°13/2011

Désignation	Montant (Devise) 31 Décembre 2010	Montant (TND) 31 Décembre 2010
BEN ALI Hayet	52 974 (Euros)	101 821,325
MLIKA LAABIDI Saloua	46 168 (Euros)	88 739,513
AYED NJAH Basma	81 267 (CHF)	123 742,823
Total rémunérations servies au cours de l'exercice 2010		314 303,661

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil) et Mr Ghazi HANTOUS .

Société « Assurances Salim »

Bilan
Arrêté au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

	30-juin-11			30-juin-10	31-déc.-10
	brut	amortissement provisions	net	net	net
AC 1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	238 365,428	211 624,139	26 741,289	32 517,677	35 651,934
AC13 Fonds commercial					
AC14 Comptes versés					
	238 365,428	211 624,139	26 741,289	32 517,677	35 651,934
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines	1 702 797,405	791 493,775	911 303,630	356 549,657	828 581,073
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	345 172,898	88 553,601	256 619,297	88 204,735	247 967,219
AC23 Comptes versés et immobilisations corporelles en cours					
	2 047 970,303	880 047,376	1 167 922,927	444 754,392	1 076 548,292
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 852 626,576	257 162,753	4 595 463,823	11 775 255,399	4 688 661,978
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	8 113 733,410	1 133 055,805	6 980 677,605		7 172 915,940
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées	5 325 068,668	480 527,769	4 844 540,899	4 762 467,727	4 847 207,738
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces ent	7 500 000,000		7 500 000,000	7 500 000,000	7 500 000,000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation					
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles					
l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces eses					
AC33 Autres placements financiers	6 950 000,000	245 112,452	6 704 887,548	5 107 391,900	5 104 887,548
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	11 633 925,156	161 914,148	11 472 011,008	11 189 103,524	11 612 900,343
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	15 120 647,086		15 120 647,086	10 875 233,951	15 887 263,532
AC333 Prêts hypothécaires					
AC334 Autres prêts	252 086,465		252 086,465	233 062,811	219 150,291
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	18 000 000,000		18 000 000,000	21 500 000,000	19 000 000,000
AC336 Autres					-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises édan	172 610,596		172 610,596	14 598,352	172 610,596
	77 920 697,957	2 277 772,927	75 642 925,030	72 957 113,664	76 205 597,966
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes au compte en unité de compte					
					-
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 650 494,663		3 650 494,663	3 652 779,481	3 622 635,748
AC520 Provision d'assurance vie	9 287 820,197		9 287 820,197	2 397 854,395	7 470 381,670
AC530 Provision pour sinistres (vie)	3 127 756,778		3 127 756,778	2 302 093,773	2 376 267,408
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	4 907 687,807		4 907 687,807	3 246 186,705	2 918 427,863
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)					
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)					
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage					
AC560 Autres provisions techniques (vie)					
AC561 Autres provisions techniques (non vie)					-
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte					
	20 973 759,445	-	20 973 759,445	11 598 914,354	16 387 712,689
AC 6 CREANCES					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 primes acquises et non émises	34 325,295		34 325,295		124 205,590
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	18 499 746,143	1 888 192,373	16 611 553,770	12 612 506,264	12 895 407,410
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance					
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	2 792 024,218		2 792 024,218	967 161,574	1 889 448,535
AC63 Autres créances					
AC631 personnel	25 143,553		25 143,553	18 799,424	31 055,239
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	248 162,427		248 162,427	1 030 781,794	312 660,542
AC633 Débiteurs divers					-
AC64 Créances sur ressources spéciales					
	21 599 401,636	1 888 192,373	19 711 209,263	14 629 249,056	15 252 777,316
AC 7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 149 822,944		3 149 822,944	734 121,486	1 874 162,662
AC72 Charges reportées					-
AC721 Frais d'acquisition reportés	870 110,895		870 110,895	625 027,247	736 497,007
AC722 Autres charges à répartir					-
AC73 Comptes de régularisation actif					-
AC731 intérêts et loyers acquis non échus					
AC732 estimations de réassurances - acceptation					
AC733 autres comptes de régularisation	876 154,518		876 154,518	623 009,304	952 711,890
AC74 Ecart de conversion					
AC75 Autres	2 018 644,466		2 018 644,466	457 832,640	641 693,757
	6 914 732,823	-	6 914 732,823	2 439 990,677	4 205 065,316
	129 694 927,592	5 257 636,815	124 437 290,777	102 102 539,820	113 163 353,513

Société « Assurances Salim »

Bilan
Arrêté au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000,000	13 300 000,000	13 300 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	15 249 220,362	13 363 353,599	13 362 486,158
CP3 rachat d'action propres			
CP4 autres capitaux propres			
CP5 résultat reportés	8 570,524	773,137	773,137
total capitaux propres avant résultat de l'exercice	28 557 790,886	26 664 126,736	26 663 259,295
CP6 résultat de l'exercice	1 203 553,813	2 017 913,133	3 757 722,151
total capitaux propres avant affectation	29 761 344,699	28 682 039,869	30 420 981,446
Passif			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 provisions pour impôts			
PA23 autres provisions	860 535,723	647 144,713	737 890,851
	860 535,723	647 144,713	737 890,851
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 provision pour primes non acquises	12 869 332,523	12 778 714,574	11 842 908,118
PA320 provision pour assurance vie	23 640 156,000	17 085 707,000	23 428 684,000
PA330 provision pour sinistres (vie)	9 715 637,400	7 474 028,343	9 059 313,900
PA331 provision pour sinistres (non vie)	28 987 021,531	22 042 166,583	23 744 618,965
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	25 540,093		34 473,283
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	217 298,171		178 644,171
PA360 autres provisions technique (vie)			
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 170 657,222	338 245,554	455 914,923
	76 625 642,940	59 718 862,054	68 744 557,360
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	10 222 400,645	6 322 561,824	6 905 199,548
	10 222 400,645	6 322 561,824	6 905 199,548
PA6 Autres Dettes			
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe			
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	487 081,091		188 785,363
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements reçus	1 061 223,379	891 299,892	1 046 245,596
PA632 personnel	2 541,593	3 454,485	1 054,449
PA633 état ,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques	869 358,298	1 444 516,057	476 954,884
PA634 créanciers divers	2 129 210,436	2 934 849,462	2 381 722,867
PA64 ressources spéciales			
	4 549 414,797	5 274 119,896	4 094 763,159
PA7 Autres passifs			
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions reçues des réassureurs			
PA711 estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif	2 417 951,973	1 457 811,464	2 259 961,149
PA72 écart de conversion	2 417 951,973	1 457 811,464	2 259 961,149
	124 437 290,777	102 102 539,820	113 163 353,513

Société « Assurances Salim »

Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

		OPERATIONS BRUTES 30-juin-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30-juin-11	OPERATIONS NETTES 30-juin-11	OPERATIONS NETTES 30-juin-10	OPERATIONS NETTES 31-déc.-10
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>					
PRNV11	Primes émises et acceptées	11 369 442,993	- 1 874 636,583	9 494 806,410	8 387 655,414	16 214 717,434
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 026 424,405	27 858,915	- 998 565,490	- 1 227 325,826	- 321 663,103
		10 343 018,588	- 1 846 777,668	8 496 240,920	7 160 329,588	15 893 054,331
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	781 189,147		781 189,147	635 385,913	1 307 415,440
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>			-		-
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>					
CHNV11	Montants payés	- 6 689 240,440	505 434,043	- 6 183 806,397	- 5 384 113,025	- 10 709 858,820
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	- 5 242 402,566	1 989 259,944	- 3 253 142,622	- 1 033 866,301	- 3 064 077,525
		- 11 931 643,006	2 494 693,987	- 9 436 949,019	- 6 417 979,326	- 13 773 936,345
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 770 627,022		- 770 627,022	355 821,646	25 034,823
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 92 433,241		- 92 433,241	- 34 291,364	- 182 240,791
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>					
CHNV41	Frais d'acquisition	- 816 653,900		- 816 653,900	- 690 195,120	- 1 267 712,586
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	133 613,888		133 613,888	176 195,607	287 665,367
CHNV43	Frais d'administration	- 2 195 007,166		- 2 195 007,166	- 2 470 712,130	- 3 937 013,452
CHNV44	commission reçues des réassureurs		410 160,913	410 160,913	388 819,390	650 292,982
		- 2 878 047,178	410 160,913	- 2 467 886,265	- 2 595 892,253	- 4 266 767,689
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>					
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>					
RTNV6	SOUS TOTAL					
	RESULTAT TECH	- 4 548 542,712	1 058 077,232	- 3 490 465,480	- 896 625,796	- 997 440,231

Société « Assurances Salim »

Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

		OPERATIONS BRUTES 30-juin-11	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30-juin-11	OPERATIONS NETTES 30-juin-11	OPERATIONS NETTES 30-juin-10	OPERATIONS NETTES 31-déc-10
PRV 1	<u>Primes acquises</u>					
PRV11	Primes émises et acceptées	10 168 774,540	- 3 595 141,790	6 573 632,750	7 056 403,339	12 936 375,685
PRV2	<u>Produits de placements</u>					
PRV 2 1	Revenus des placements	602 201,858		602 201,858	443 836,674	1 171 520,705
PRV 2 2	Produits des autres placements					
	sous total 2a	602 201,858		602 201,858	443 836,674	1 171 520,705
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements					
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change					
	sous total 2					
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>					
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>					
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>					
CHV11	Montants payés	- 1 298 072,883	277 013,774	- 1 021 059,109	- 1 477 311,497	- 2 325 971,228
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 656 323,500	751 489,370	- 95 165,870	- 42 622,114	- 1 468 489,808
	sous total 3	- 1 954 396,383	1 028 503,144	- 925 893,239	- 1 434 689,383	- 3 794 461,036
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 211 472,000	1 817 438,527	1 605 966,527	627 356,395	- 643 093,330
	sous total4	- 211 472,000	1 817 438,527	1 605 966,527	627 356,395	- 643 093,330
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>					-
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>					
CHV41	Frais d'acquisition	- 2 704 250,859		- 2 704 250,859	- 2 470 370,605	- 5 721 952,332
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés			-		-
CHV43	Frais d'administration	- 1 203 149,031		- 1 203 149,031	- 1 127 086,572	- 2 195 100,906
CHV44	commission reçues des réassureurs		1 372 763,240	1 372 763,240	433 618,994	3 081 744,741
	sous total5	- 3 907 399,890	1 372 763,240	- 2 534 636,650	- 3 163 838,183	- 4 835 308,497
CH V9	<u>Charges de placements</u>					
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 87 810,987		- 87 810,987	- 52 200,000	- 55 826,401
CHV 92	Correction de valeur sur placement	- 78 678,819		- 78 678,819	- 14 557,769	- 83 236,713
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements					-
	sous total 6	- 166 489,806		- 166 489,806	- 66 757,769	27 410,312
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements					
CHNT2	Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat					
RTV	SOUS TOTAL	4 531 218,319	623 563,121	5 154 781,440	3 462 311,073	4 862 443,839

Société « Assurances Salim »

Etat de résultat
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

		30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	- 3 490 465,480	- 896 625,796	- 997 440,231
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 154 781,440	3 462 311,073	4 862 443,839
PRNT1	Produits des placements			
	PRN T11 revenus des placements	1 296 768,391	1 117 252,560	2 268 895,443
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 103 308,618	- 54 883,575	- 121 877,169
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 169 425,258	- 36 645,697	- 161 205,346
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	- 5 061,574		- 202 800,000
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 781 189,147	- 635 385,913	- 1 307 415,440
PRNT2	autres produits non techniques	36 877,160	19 260,000	31 543,813
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 938 976,914	2 975 282,652	4 694 555,601
CHNT4	impôts sur le résultat	- 735 423,101	- 957 369,519	- 936 833,450
	Résultat net de l'exercice	1 203 553,813	2 017 913,133	3 757 722,151

Société « Assurances Salim »

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 30/06/2011

(Unité : en Dinars)

	30/06/2011	30-juin-10	31-déc.-10
ENGAGEMENTS RECUS			
Caution recus des agents généraux	29 500,000	3 500,000	15 500,000
Caution et garantie au titres des appels d'offres	928 046,000	928 046,000	928 046,000
ENGAGEMENTS DONNES			
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	11 580,000	12 010,000	141 005,243
Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	151 200,000		202 800,000
Autres engagements données	57 990,693	354 419,000	57 990,693
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
Autres valeurs détenues pour compte de tiers			
	1 178 316,693	1 297 975,000	1 345 341,936

Société « Assurances Salim »

Etat de flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2011
(Unité : en Dinars)

	30-juin-11	30-juin-10	31-déc.-10
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
- Encaissement des primes reçues des assurés	17 648 028,959	14 762 549,771	31 976 993,758
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 8 382 561,849	- 6 001 386,882	- 13 232 640,604
- Encaissement des primes reçues acceptations	27 614,088	15 939,550	24 176,057
- Sommes versées pour sinistres acceptations			
- Décaissements des primes pour les cessions	- 389 837,856	- 746 963,681	- 1 346 023,846
- Encaissement des sinistres pour les cessions			
- Commissions versées aux intermédiaires	- 2 378 651,027	- 2 256 130,930	- 3 068 720,038
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 2 667 815,777	- 3 358 869,944	- 6 894 739,312
- Encaissements liés à la cession des placements financiers			
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 1 273 223,235	- 1 302 800,688	- 2 344 586,203
- Produits financiers reçus	1 808 676,528	1 535 037,380	3 003 375,392
- Impôt sur les bénéfices payés	- 1 093 715,608	- 1 172 036,944	- 1 937 723,205
- Autres mouvements	- 21 260,000	- 18 008,297	- 47 074,296
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3 277 254,223	1 457 329,335	6 133 037,703
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	22 737,000	19 260,000	25 510,000
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	- 219 257,548		- 794 581,462
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 74 150 700,000	- 117 786 900,680	- 271 822 860,724
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	73 981 666,667	108 253 884,982	259 538 317,623
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	- 365 553,881	- 9 513 755,698	- 13 053 614,563
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
- Encaissement suite à l'émission des actions		9 900 000,000	9 900 000,000
- Dividendes et autres distributions	- 1 750 450,000	- 1 937 000,000	- 1 937 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 750 450,000	7 963 000,000	7 963 000,000
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>1 161 250,342</u>	<u>- 93 426,363</u>	<u>1 042 423,140</u>
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	<u>1 831 936,475</u>	<u>789 513,335</u>	<u>789 513,335</u>
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>2 993 186,817</u>	<u>696 086,972</u>	<u>1 831 936,475</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Arrêtées au 30/06/2011

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: Assurances "SALIM"
SIEGE SOCIAL	: Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord- Tunis
TELEPHONE	: 71 948 700
FAX	: 71 948 364
E-MAIL	: ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/A/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS	• MAPFRE • ODYSSEE RE • SCOR • HANOVER RE • CCR • ARIG • CONVERIUM • TUNIS RE
------------------------	--

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Taoufik Driss: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejib MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Tarek CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Le premier semestre 2011 a été marqué par :

- Un total du bilan de 124,437 MD contre 102,103 MD fin juin 2010 et un résultat net de la période de 1,204 MD.
- Des fonds propres de 29,761 MD contre 28,682 MD fin juin 2010.
- Des primes émises de 21,538 MD contre 18,823 MD soit une augmentation de 14,42 %.
- Des engagements techniques de 76,626 MD contre 59,719 MD fin juin 2010 soit un taux d'évolution de 28,31%.
- Des sinistres payés passant de 7,210 MD à 7,987 MD soit une évolution de 10,77%.
- Des produits financiers passant de 1,561 MD à fin juin 2010 à 1,899 MD.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers**Règles de prise en compte**

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- **Provision d'assurance Vie :**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 3/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- **Provisions pour sinistres :**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Provisions pour égalisation :**

Les provisions pour égalisation et équilibrage sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 6 juin 2011,

portant extension des dispositions de l'article 25 de l'arrêté du 27 Février 2001 relatif à la provision pour égalisation et sa généralisation pour les autres risques, ainsi que de mise à jour de la norme comptable 29 relative aux provisions techniques, la méthode adoptée par ASSURANCES SALIM pour la constatation de cette provision consiste à mettre en réserve les deux tiers de l'excédent technique net des produits des placements de la branche affectée dans un souci de faire face aux charges exceptionnelles et lisser ainsi dans le temps les résultats provenant des bonnes et des mauvaises années en termes de sinistralité.

- **Autres provisions techniques :**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 30/06/2011 un montant net de 26 741 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 30/06/2011	Amortissements			Valeur Nette
				31/12/2010	Dotations		Au 30/06/2011
					30/06/2011	30/06/2011	
Logiciel	238 365	-	238 365	-202 713	-8 911	-211 624	26 741
<i>Total</i>	<i>238 365</i>	<i>-</i>	<i>238 365</i>	<i>-202 713</i>	<i>-8 911</i>	<i>-211 624</i>	<i>26 741</i>

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 30/06/2011 un montant net de 1 167 923 D déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur	Amortissements			Valeur Nette
	Au	de	de	Brute	31/12/2010	Dotations	30/06/2011	au
A.A.I	391 139	171 825	-	562 964	-184 425	-15 050	-199 475	363 490
M. Transport (*)	281 131	37 900	42 093	276 938	-136 020	18 746	-117 275	159 662
M. Informatique	861 696	1 199	-	862 895	-384 940	-89 804	-474 744	388 151
M.M.B	306 730	38 443	-	345 173	-58 763	-29 791	-88 554	256 619
Total	1 840 696	249 367	42 093	2 047 970	-764 148	-115 899	-880 047	1 167 923

(*) Cession de deux véhicules totalement amortis.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 30/06/2011 un montant net de 75 642 925 DT contre 72 957 114 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Terrains et constructions d'exploitation	4 595 464	11 775 255	4 688 662
Terrains et constructions hors exploitation	6 980 678		7 172 916
Part dans des entreprises liées	4 844 541	4 762 468	4 847 207
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Autres placements financiers	6 704 888	5 107 392	5 104 888
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 472 011	11 189 104	11 612 900
Obligations et autres titres à revenu fixe	15 120 647	10 875 234	15 887 264
Autres prêts	252 086	233 063	219 150
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	18 000 000	21 500 000	19 000 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	172 611	14 598	172 611
Total	75 642 925	72 957 114	76 205 598

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Valeur Brute au 30/06/2011	Amortissements			Valeur nette au 30/06/2011
				31/12/2010	Dotations		
					30/06/2011	30/06/2011	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489		1 316 489				1 316 489
Immeuble d'exploitation Assurances SALIM	3 532 042		3 532 042	-168 862	-88 301	-257 163	3 274 879
Avance sur immeuble en cours	8 993	-4 897	4 096				4 096
<i>Total</i>	<i>4 857 524</i>	<i>- 4 897</i>	<i>4 852 627</i>	<i>-168 862</i>	<i>-88 301</i>	<i>-257 163</i>	<i>4 595 464</i>

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition ou Cession 2011	Valeur Brute au 30/06/2011	Amortissements			Valeur nette au
				31/12/2010	Dotations		30/06/2011
					30/06/2011	30/06/2011	
							30/06/2011
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200		424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800		2 422 800	-727 172	-60 570	-787 742	1 635 058
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	5 266 733		5 266 733	-213 646	- 131 668	-345 314	4 921 419
Total	8 113 733		8 113 733	-940 818	-192 238	-1 133 056	6 980 677

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur	Mvts de l'exercice			Valeur	Provisions		Valeur
	Brute	Capital non libéré	Acquisitions	cessions	Brute	31/12/10	Dotations / Reprise	Nette
	31/12/10	12/10			30/06/11		2011	au 30/06/11
BH	775 647				775 647			775 647
BH Technologie	330 000				330 000	-330 000		-330 000 -
Modern leasing	1 237 890				1 237 890			1 237 890
Modern leasing (contrat de liquidité)	87 170		68 751	47 205	108 716			108 716
SIFIB	218 376				218 376			218 376

SIM SICAR	1 800 160				1 800 160	-25 715	9 587	-16 128	1 784 032
SOPIVEL	320 000				320 000				320 000
STIMEC	236 600	202 800	50 700		84 500		-84 500	-84 500	-
SGRC	399 880				399 880				399 880
SMT	49 900				49 900	-49 900		-49 900	-
Total	5 455 623	202 800	119 451	47 205	5 325 069	-405 615	-74 913	-480 528	4 844 541

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur			
	Valeur Brute	Acquisition	Cession/tombé	Nette
	31/12/2010	Libération		30/06/2011
Emprunt obligataire BH-2009/A	7 500 000	-	-	7 500 000
Total	7 500 000	-	-	7 500 000

AC33-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Participation 2011	Valeur Brute	provisions			Valeur
	31/12/2010		30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	Nette 30/06/2011	
					dotation		
FONDS GERE SIM SICAR	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	-	-245 112	6 704 888
Total	5 350 000	1 600 000	6 950 000	-245 112	-	-245 112	6 704 888

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Libellé	Valeur Brute	Mvts Au 30/06/2011		Valeur Brute	Provisions		Valeur
	au	Acq.	Cessions	au	Dotations / Reprise	30/06/2011	Nette
	31/12/2010	Libération		30/06/2011	2011		au 30/06/2011
AMEN BANQUE	22 781	-		22 781			22 781
ATB	290 699			290 699	-40 489	-40 489	250 210
BNA	40 800			40 800			40 800
ATTIJARI BANK	38 868			38 868			38 868
BTEI	58 513			58 513			58 513
STB	282 199			282 199	-84 127	-84 127	198 072
SOTUMAG	42 584			42 584	-6 323	-7 461	28 800
UIB	1 620 000			1 620 000			1 620 000
TUNIS RE	786 279	2 535		788 814			788 814

CIMENTS DE CARTHAGE	74 067	51 737	56 920	68 885				68 885
ENNAKL	107 000			107 000				107 000
AFRIQUE ASSISTANCE	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-15 451	4 302	-11 149	138 851
SDA	7 500			7 500	-1 184		-1 184	6 316
SICAV BHP	673 926			673 926				673 926
SICAV BHO	550 396			550 396	-714	-10 467	-11 181	539 215
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 853 100			1 853 100				1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UTB	5 761			5 761				5 761
<u>Total</u>	<u>11 636 573</u>	<u>54 272</u>	<u>56 920</u>	<u>11 633 925</u>	<u>-23 673</u>	<u>-138 241</u>	<u>-161 914</u>	<u>11 472 011</u>

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Souscription +plus value de souscription	Rembourseme nt+coût d'acquisition	Valeur Brute au 30/06/2011	Valeur nette au au 30/06/2011
- Emp. obligataire OFFICE. DES CEREALES	100 000			100 000	100 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING2	50 000		50 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000	400 000
- Emprunt obligataire BTKD	100 000			100 000	100 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	250 000		250 000	-	-
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000	156 000
- Emprunt obligataire ATB 2007	880 000		40 000	840 000	840 000
- Emprunt obligataire ATL 2007/1	200 000			200 000	200 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	866 663		66 666	799 997	779 997
- Emprunt obligataire AB 20ANS	225 000		12 500	212 500	212 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS 2007	500 000		100 000	400 000	400 000
- Emprunt STB 2008/1	875 000		62 500	812 500	812 500
-Emprunt STB 2010	500 000		50 000	450 000	450 000

- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/1	500 000	100 000	400 000	400 000
- Emprunt HANNIBAL LEASE 2010/2	500 000		500 000	500 000
- Emprunt obligataire ATL -2010/1	1 000 000		1 000 000	1 000 000
- Emprunt obligataire AMEN BANK 2010	500 000		500 000	500 000
S/total I	7 602 663	731 666	6 870 997	6 870 997
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014 :	1 518 430	2 550	1 515 880	1 515 880
- BTA ECHEANCE FEVRIER 2015 :	6 766 170	32 400	6 733 770	6 733 777
S/total II	8 284 600	34 950	8 249 650	8 249 650
<u>Total Général</u>	<u>15 887 264</u>	<u>766 616</u>	<u>15 120 647</u>	<u>15 120 647</u>

AC334-Autres prêts :

La rubrique autres prêts totalise au 30/06/2011 un montant de 252 086DT et se détaille comme suit :

	Valeur nette	Prêts accordés	Remboursements	Valeur nette
Libellé	Au	au	au	au
	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2011	30/06/2011
Prêt au personnel (FAS)	219 150	57 539	24 603	252 086
<u>Total</u>	<u>219 150</u>	<u>57 539</u>	<u>24 603</u>	<u>252 086</u>

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 30/06/2011 un montant de 18 000 000 DT détaillé comme suit :

- ✓ Compte à terme : 12 000 000 DT
- ✓ Billets de trésorerie : 5 000 000 DT
- ✓ Certificat de dépôt : 1 000 000 DT

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
Libellé	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2011	30/06/2011
Tunis Ré	172 611	-	-	172 611
<u>Total</u>	<u>172 611</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>172 611</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 30/06/2011 un montant de 20 973 759 DT contre 16 387 713 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 4 586 047 DT.

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Variation
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	
Provisions pour primes non acquises non vie	3 650 495	3 652 779	3 622 635	27 860
Provisions d'assurances vie	9 287 820	2 397 854	7 470 382	1 817 438
Provisions pour sinistres vie	3 127 757	2 302 094	2 376 267	751 490
Provisions pour sinistres non vie	4 907 688	3 246 187	2 918 428	1 989 260
<u>Total</u>	<u>20 973 759</u>	<u>11 598 914</u>	<u>16 387 713</u>	<u>4 586 048</u>

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant	Montant	Montant	Variation
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	
Créances nées d'opérations d'assurances directes	16 645 879	12 612 506	13 019 613	3 626 266
Créances nées d'opérations de réassurances	2 792 024	967 162	1 889 449	902 576
Personnel	25 144	18 799	31 055	-5 912
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	248 162	1 030 782	312 661	-64 498
<u>Total</u>	<u>19 711 209</u>	<u>14 629 249</u>	<u>15 252 777</u>	<u>4 458 432</u>

Il est à noter que pour l'exercice 2011, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances

Pour un montant de 1 888 192 DT détaillée comme suit :

Contentieux Primes	1 239 095
Recouvrement Direct	165 905
Agents Généraux	386 803
Courtiers	96 389
<u>Total</u>	<u>1 888 192</u>

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 30/06/2011 un solde de 6 914 733 DT contre un solde de 2 439 991 DT au 30/06/2010 et se présente comme suit :

Libellé	Valeur au	Valeur au	Valeur au
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Comptes Banques	2 992 595	696 059	1 831 883
Caisse	356	28	53
Chèques impayés	156 872	38 035	42 226
Frais d'acquisition reportés	870 111	625 027	736 497

Produits à recevoir	876 155	623 009	952 712
Autres (Consignations)	2 018 644	457 833	641 694
<u>Total</u>	<u>6 914 733</u>	<u>2 439 991</u>	<u>4 205 065</u>

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 30/06/2011 les capitaux propres de la société s'élèvent à 29 761 345 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation 30/06/2011	Solde avant affectation 30/06/2010	Solde avant affectation 31/12/2010
Capital social	13 300 000	13 300 000	13 300 000
Réserves légales	1 326 755	1 138 830	1 138 830
Réserves extraordinaires	6 269 500	4 719 500	4 719 500
Primes d'émission	6 600 000	6 600 000	6 600 000
Fonds social	1 052 966	905 024	904 156
Report à nouveau	8 571	773	773
Effets de modifications comptables	-	-	-
Résultat de la période	1 203 554	2 017 913	3 757 722
<u>Total</u>	<u>29 761 345</u>	<u>28 682 040</u>	<u>30 420 981</u>

Résultat de l'exercice

❖ Le Résultat Brut de la période arrêté au 30/06/2011 est de 1 938 977 DT contre 2 975 283 DT au 30/06/2010 soit une diminution de 1 036 306 DT soit 34,83 %

❖ Le résultat fiscal :

Résultat comptable avant impôts :	1 938 977
+ Total réintégrations	506 174
- Total déductions	211 865
- Déduction PPD actions cotées	132 076
- Déduction pour dégrèvement fiscal	-
- Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	2 101 210
- IS dû	735 423
Résultat Net de la période	1 203 554

❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 30/06/2011 est de 1 203 554 DT contre 2 017 913 DT au 30/06/2010 soit une diminution de 814 359 DT soit 40,35%.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 860 536 DT et se détaillent comme suit :

-Provisions pour effets retournés impayés 96 797 DT ;

-Provisions pour chèques retournés impayés 156 872 DT ;

-Provisions pour commissions à payer 509 007DT ;

-Provisions pour litige 97 860 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 30/06/2011 totalisent 76 625 643 DT contre 59 718 862 DT au 30/06/2010 soit une augmentation de 16 906 781 DT et un taux d'évolution de 28,31%.

Les provisions mathématiques ont évolué de 38,36 % pour atteindre le montant de 23 640 156 DT contre 17 085 707 DT au 30/06/2010.

Les provisions pour sinistres à payer totalisent 38 702 659 DT au 30/06/2011 contre 29 516 195 DT au 30/06/2010 soit une augmentation de 31,12 %.

La société « ASSURANCES SALIM » a procédé à la constatation de la provision pour égalisation telle que prévu dans l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 6 juin 2011 pour un montant de 217 298 DT.

Provisions Techniques	Réalisations 31/12/2010	Réalisations 30/06/2010	Réalisations 30/06/2011	Prévisions 31/12/2011	Taux de réalisation 30/06/2011
<u>Provisions mathématiques</u>					
VIE	23 428 684	17 085 707	23 640 156	28 391 748	
	23 428 684	17 085 707	23 640 156	28 391 748	83,26%
<u>Provisions pour primes non acquises</u>					
AUTO	4 220 980	4 499 447	5 093 711	4 364 500	
RISQUE TECHNIQUE ET DIVERS	7 023 461	7 623 056	6 940 922	8 779 327	
INCENDIE	508 443	612 007	750 257	712 061	
TRANSPORT	90 024	44 205	84 442	112 987	
	11 842 908	12 778 715	12 869 332	13 968 875	92,12%
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>					
VIE	9 059 314	7 474 028	9 715 637	10 115 513	
GROUPE	1 724 552	1 575 000	1 904 293	2 025 295	
AUTO	17 947 880	16 013 216	20 463 421	22 750 415	
RISQUE TECHNIQUE ET DIVERS	3 426 582	4 059 085	3 749 313	4 045 360	
INCENDIE	533 042	483 201	2 862 123	1 503 374	
TRANSPORT	112 563	-88 335	7 872	85 000	
	32 803 933	29 516 195	38 702 659	40 524 957	95,50%
<u>Provision participation vie et non vie</u>	34 473		25 540		
<u>Provisions pour égalisation et équilibrage</u>	178 644		217 298		
<u>Autres provisions techniques</u>	455 915	338 246	1 170 657	1 450 000	80,73%
<u>Total Provisions</u>	68 744 557	59 718 862	76 625 643	83 335 579	91 ,94%

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 30/06/2011 à 10 222 401 DT contre 562 DT au 30/06/2010.

6 322

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 4 549 415 DT au 30/06/2011 contre 5 274 120 DT au 30/06/2010, soit une diminution de 724 705 DT et se détaille comme suit.

Autres dettes	Montant au 30/06/2011	Montant au 30/06/2010	Montant au 31/12/2010	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	487 081		188 785	298 296
-Dépôt et cautionnement reçues	1 061 223	891 300	1 046 246	14 977
-Personnel	2 542	3 454	1 054	1 488
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	869 358	1 444 516	476 955	392 403
-Créditeurs divers	2 129 210	2 934 849	2 381 723	-252 513
Total	<u>4 549 415</u>	<u>5 274 120</u>	<u>4 094 763</u>	<u>454 651</u>

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 2 417 952DT au 30/06/2011 contre 1 457 811 DT au 30/06/2010 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant de 2 329 102DT ;
- Produits constatés d'avance pour un montant de 88 850 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1- Prime acquises**

Le poste « Primes Acquises » totalise 6 573 633 DT au 30/06/2011 contre 7 056 403 DT au 30/06/2010, soit une variation de 482 770 DT.

Libellé	Montant au 30/06/2011	Montant au 30/06/2010	Montant au 31/12/2010	Variation
Primes émises	10 169 631	8 814 860	17 847 471	1 354 771
Acceptations	5 840	-		5 840
Primes à annuler	-	-		
Variation des primes acquises non émises	- 6 696	-	8 423	-6 696
Sous-total 1	10 168 775	8 814 860	17 855 894	1 353 915
Primes cédées	- 3 595 142	- 1 758 457	-4 919 518	-1 836 685
Total	<u>6 573 633</u>	<u>7 056 403</u>	<u>12 936 376</u>	<u>-482 770</u>

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2011 un montant de 1 898 970 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	43 269 850
	33 355 793
- Provisions techniques vie	
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	105 183 434
	1 898 970
- Produits des placements globaux	

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 602 202 DT au 30/06/2011 contre un montant de 443 836 DT au 30/06/2010.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 925 893 DT au 30/06/2011 contre 1 434 689 DT au 30/06/2010.

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 1 605 967 DT au 30/06/2011 contre 627 356 DT au 30/06/2010.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 2 704 251 DT au 30/06/2011 contre 2 470 371 DT au 30/06/2010.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 3 646 260 DT au 30/06/2011 de contre 3 649 002 DT au 30/06/2010.

Frais Généraux	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	variation
Frais du Personnel	1 383 163	1 419 668	2 528 029	- 36 505
Divers frais d'exploitation	775 044	930 136	1 475 519	- 155 092
Honoraires commissions et vacations	89 852	276 734	340 935	- 186 882
Dotation aux amortissements	447 443	274 939	679 872	172 503
Etats impôts et taxes	264 169	292 366	571 611	- 28 197
Jetons de présence servis	93 750	93 750	93 750	-
Commissions Frais bancaires et frais sur titres	93 989	90 077	170 658	3 913
Dotation à la provision pour créances douteuses	162 894	247 007	214 128	- 84 113
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	213 154	30 511	- 275 657	182 643
Dotation à la provision pour risques divers	122 803	- 6 185	88 827	128 988
Total	3 646 260	3 649 002	5 887 672	- 2 742

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 30/06/2011 est de 1 203 149 DT contre 1 127 087 DT au 30/06/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2011		30/06/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46,81%	53,19%	31,25%	68,75%
Salaires	34,39%	65,61%	26,66%	73,34%
Chiffre d'affaires	47,21%	52,79%	46,83%	53,17%

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2011 sont de 1 372 763 DT contre 433 619 DT au 30/06/2010.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 30/06/2011 de 166 490 DT

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 30/06/2011 de 5 154 781 DT contre 3 462 311 DT au 30/06/2010.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 8 496 241 DT au 30/06/2011 contre 7 160 330 DT au 30/06/2010 soit une augmentation de 1 335 911 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 30/06/2011	Montant au 30/06/2010	Montant au 31/12/2010	Variation
Primes émises et acceptées	11 399 769	10 008 167	18 821 681	1 391 602
Variation des primes émises non acquises	-1 026 424	-1 230 900	-295 093	204 476
Primes à annuler	52 858	-	96 793	52 858
Variation des primes acquises non émises	-83 184	-	-	-83 184
Primes cédées	- 1 874 637	- 1 620 512	-2 703 757	-254125
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	27 859	3 574	-26 570	24 285
<u>Total</u>	<u>8 496 241</u>	<u>7 160 330</u>	<u>15 893 054</u>	<u>1 335 912</u>

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2011 un montant de 1 898 970 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques non vie	x Produits des
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	placements

Soit :

- Provisions techniques non vie	43 269 850
	33 355 793
- Provisions techniques vie	
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	105 183 434
- Produits des placements globaux	1 898 970

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à

781 189 DT au 30/06/2011 contre un montant de 635 386 DT au 30/06/2010.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 9 436 949 DT au 30/06/2011 contre 6 417 979 DT au 30/06/2010.

CHNV2- Variation des autres provisions techniques

Ce poste est constitué par la variation de la provision pour risque en cours de la branche automobile et la branche accidents et risques divers qui s'élève à 770 627 DT au 30/06/2011 contre 335 822 DT au 30/06/2010.

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011 à 92 433 DT contre 34 291 DT au 30/06/2010.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 816 654 DT au 30/06/2011 contre 690 195 DT au 30/06/2010.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 3 646 260 DT au 30/06/2011 DT contre 3 649 002 DT au 30/06/2010.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 30/06/2011 est de 2 195 007 DT contre 2 470 712 DT au 30/06/2010.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	30/06/2011		30/06/2010	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	46,81%	53,19%	31,25%	68,75%
Salaires	34,39%	65,61%	26,66%	73,34%
Chiffre d'affaires	47,21%	52,79%	46,83%	53,17%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constatation	Variation
Au titre de l'exercice 2011	736 497	870 111	133 614

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2011 sont de 410 161DT contre 388 819 DT au 30/06/2010.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de -3 490 465 DT au 30/06/2011 contre -896 626 DT au 30/06/2010.

3-ETAT DE RESULTAT :

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	VARIATION
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-3 490 465	- 896 626	-997 440	-2 593 840
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 154 781	3 462 311	4 862 444	1 692 470
Produits des placements	1 296 768	1 117 253	2 268 895	179 516
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)	-103 309	-54 884	-121 877	-48 425
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-169 425	-36 646	161 205	-132 780
Correction des valeurs sur placements	-5 062		-202 800	-5 062
Pertes provenant de la réalisation des placements				
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-781 189	-635 384	-1 307 415	-145 803
Autres produits non techniques	36 877	19 260	31 544	17 617
Résultat provenant des activités ordinaires	<u>1 938 977</u>	<u>2 975 283</u>	<u>4 694 556</u>	<u>-1 036 306</u>
Impôts sur le résultat	-735 423	-957 370	- 936 833	221 946
Résultat net de l'exercice	<u>1 203 554</u>	<u>2 017 913</u>	<u>3 757 722</u>	<u>-814 359</u>

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 3 277 254

1-1 encaissements des primes reçues des assurés : 17 648 029 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 11 087 317 DT
- affaires agents généraux pour 3 422 752 DT
- affaires courtiers pour 3 137 960 DT

1-2 sommes versées pour paiement des sinistres : - 8 382 562 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 27 614 DT.

1-4 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -389 838 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -2 378 651 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à- 1 072 814 DT.

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -1 595 002 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à -1 273 223 DT.

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 1 808 677 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : -1 093 716 DT.

1-10 Autres mouvements : -21 260 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : -365 554 DT.

- encaissements sur cessions des immobilisations incorporelles et corporelles : 22 737 DT

- décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 219 258

- décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 74 150 700 DT.

- encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 73 981 667 DT.

3/Flux de trésorerie liés aux activités de financements : - 1 750 450 DT

- dividendes et autres distributions : - 1 750 450 DT

4/Variation de trésorerie : 1 161 250 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 1 831 936 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 2 993 186 DT.

C1 – Mouvements ayant affecté les éléments de 'actif :

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	À la clôture	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		À la clôture		
					Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	Amort	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement													
1.2 Concessions, brevets, licences, marques													
	238 365			238 365	202 713		8 911				211 624		26 741
1.3 Fonds de commerce													
1.4 Acomptes versés													
	238 365			238 365	202 713		8 911				211 624		26 741
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines													
	1 533 966	210 924	42 093	1 702 797	705 385		104 854		18 746		791 493		911 304
2.2 Autres installations, outillage et mobilier													
	306 730	38 443		345 173	58 763		29 791				88 554		256 619
2.3 Acomptes versés													
	1 840 696	249 367	42 093	2 047 970	764 148		134 645		18 746		880 047		1 167 923
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.(1)													
	12 971 257		4 897	12 966 360	1 109 679		280 540				1 390 219		11 576 141
3.2 Placements dans les entreprises liées													
	12 752 823			12 825 069		405 615		84 500		9 587		480 528	12 344 541
3.2.1 Parts													
	5 252 823	119 451	47 205	5 325 069		405 615		84 500		9 587		480 528	4 844 541
3.2.2 Bons et obligations													
	7 500 000			7 500 000									7 500 000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation													
3.3.1 Parts													
3.3.2 Bons et obligations													
3.4 Autres placements financiers													
	52 092 986	72 211 811	72 348 139	51 956 658		268 785		142 543		4 302		407 026	51 549 632

3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	11 636 573	54 272	56 920	11 633 925	23 673	142543	4 302	161 914	11 795 839				
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	15 887 263		766 616	15 120 647					15 120 647				
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	219 150	57 539	24 603	252 086					252 086				
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	19 000 000	70 500 000	71 500 000	18 000 000					18 000 000				
3.4.6 Autres	5 350 000	1 600 000		6 950 000	245 112			245 112	6 704 888				
3.5 Créances pour espèces déposées	172 611			172 611					172 611				
3.6 Placements des contrats en UC													
	77 989 677	72 331 262	72 400 241	77 920 698	1 109 679	674 400	280 540	227 043	13 889	1 390 219	887 554	75 642 925	
TOTAL:	80 068 739	72 580 629	72 442 334	80 207 034	2 076 540	674 400	424 096	227 043	18 746	13 889	2 481 890	887 554	76 837 590

C2- ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS :

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers	12 966 360	11 576 141	11 576 141	1 390 219
Actions et autres titres à revenu variable				
autres que les parts d'OPCVM	15 734 672	15 103 411	15 103 411	631 260
Parts d'OPCVM détenant uniquement				
des titres à revenu fixe	550 396	539 215	539 215	11 181
Autre parts d'OPCVM	673 926	673 926	673 926	
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 620 647	22 620 647	22 620 647	
Autres placements financiers	6 950 000	6 704 888	6 704 888	245 112
Autres prêts et effets assimilés	252 086	252 086	252 086	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	172 611	172 611	172 611	
Autres dépôts	18 000 000	18 000 000	18 000 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités				
de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<u>Total</u>	<u>77 920 698</u>	<u>75 642 925</u>	<u>75 642 925</u>	<u>2 277 773</u>
Dont montant de ces placements qui admis à	77 661 350	77 661 350	77 661 350	
la présentation des provisions techniques				
Autres actifs affectables à la représentation				
des provisions techniques autres que les				
placements ou la part des réassureurs				

C3 -VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	280 844	187 388	468 232
Revenu des participations	189 632	9 073	198 705
Revenu des autres placements	684 938	523 779	1 208 717
Autres revenus financiers	23 316		23 316
Total des produits de placements	1 178 730	720 240	1 898 970

Intérêts	191 120	191 120
Frais externes (pertes sur réalisation)	5 062	5 062
Autres frais (ajustement sur valeur)	248 104	248 104
Total des charges de placements	444 285	444 285

C4- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	5 061 850	400 159	709 670	884 516	399 235	2 887 588	10 343 019
Primes émises	5 934 581	549 876	951 484	652 260	393 653	2 887 588	11 369 443
Variation des primes non acquises	- 872 731	-149 717	-241 814	-232 256	5 582		-1 026 424
Charges de prestation	- 6 727 952	-926 588	-2 534 829	-253 031	-122 952	-2 136 917	-12 702 270
Prestations et frais payés	-3 558 571	-52 966	-149 863	-743 020	-227 643	- 1 957 176	-6 689 240
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 169 381	-873 622	-2 384 966	489 989	104 691	-179 741	-6 013 030
Solde de souscription	-1 666 102	- 526 429	-1 825 159	631 485	276 282	750 671	-2 359 251
Frais d'acquisition	-567 909	-36 401	-94 460	-43 593	-66 320	- 7 971	-816 654
variation des frais d'acquisition reportés	89 561	5 556	37 450	2 249	1 201		133 614
frais d'administration	-894 776	-183 694	-195 733	-321 686	-110 678	-488 441	-2 195 007
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 373 124	-214 539	-252 743	-363 030	-178 199	-496 412	-2 878 047
Produits nets de placements	481 441	46 522	69 452	147 577	1 817	34 380	781 189
Participation aux résultats	-92 433						-92 433
Solde financier	389 008	46 522	69 452	147 577	1 817	34 380	688 756
Primes cédées	-367 523	-232 580	-416 134	-560 556	-297 843		-1 874 637

Part des réassureurs dans les primes non acquises	6 678	46 291	98 552	-123 662			27 859
Part des réassureurs dans les prestations payées	67 804	3 085	2 220	408 827	23 497		505 434
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-84 972	13 891	2 288 048	-119 312	-227 708		1 989 260
Commissions reçues des réassureurs	48 960	51 057	124 543	154 822	30 778		410 161
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-329 053	-118 255	2 097 229	-348 276	-243 568	-	1 058 077
Résultat technique	-2 979 271	-812 701	88 778	67 756	-143 667	288 639	-3 490 465

C5-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	10 168 775
Charges de prestations	-1 298 073
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-867 796
Solde de souscription	8 002 906
Frais d'acquisition	2 704 251
Autres charges de gestion nettes	1 203 149
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 907 400
Produits nets de placements	602 202
charges de gestion des placements	-166 490
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	435 712
Primes cédées et/ou rétrocédées	- 3 595 142
Part des réassureurs dans les charges de prestations	277 014
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 568 928
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	1 372 763
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	623 563
Résultat technique	5 154 781

Informations complémentaires

Montant des rachats	12 875
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	10 343 019
Primes émises	11 369 443
Variation des primes non acquises	-1 026 424

Charges de prestation	-12 702 270
Prestations et frais payés	6 689 240
Charges des provisions pour prestations diverses	6 013 030
Solde de souscription	-2 359 251
Frais d'acquisition	-816 654
Frais d'acquisition reportés	133 614
Frais d'administration	-2 195 007
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 878 047
Produits nets de placements	781 189
Participation aux résultats	-92 433
Solde financier	688 756
Primes cédées	-1 874 637
Part des réassureurs dans les primes acquises	27 859
Part des réassureurs dans les prestations payées	505 434
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	1 989 260
Commissions reçues des réassureurs	410 161
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 058 077
<u>Résultat technique</u>	<u>-3 490 465</u>
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	12 869 333
Provisions pour primes non acquises ouverture	11 842 908
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	28 987 022
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	23 744 619
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	25 540
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	217 298
Autres provisions techniques clôture	1 170 657
Autres provisions techniques ouverture	455 914

**Avis des Commissaires aux Comptes sur
Les Etats Financiers Semestriels Arrêtés au 30 juin 2011**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société ASSURANCES SALIM arrêtés au 30 juin 2011.

L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société ASSURANCES SALIM. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2011, font apparaître un total net de bilan de 124 437 291 Dinars et un bénéfice net d'impôt de 1 203 534 Dinars.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ASSURANCES SALIM au 30 juin 2011 conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ».

- La société « Assurances SALIM » a procédé à la constatation au 30/06/2011 d'une provision pour égalisation d'un montant de 217 298 DT relative à la branche Incendie, et ce pour prendre en considération l'impact des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de Janvier 2011, et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 2011.
- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 749 389 Dinars au 30 juin 2011 contre 933 500 Dinars au 30 juin 2010, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

Tunis le 08 septembre 2011

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

2011 AS 909

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT
-STEQ-**

Siège social : 5, Rue 8603, Z.I. Charguia I – 1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'EquipeMENT –STEQ– , publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Hichem KACEM et Walid Ben AYED.

BILAN

(Unité : Dinar)

ACTIFS	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		46 680	46 380	46 380
Moins : amortissements		-32 751	-25 329	-29 042
Moins : provisions		-10 000	-10 000	-10 000
	1	3 929	11 051	7 338
Immobilisations corporelles		13 173 116	9 818 251	12 040 794
Moins : amortissements		-2 430 052	-2 082 179	-2 282 162
	2	10 743 064	7 736 072	9 758 632
Immobilisations financières		18 743 914	12 732 118	18 262 485
Moins : provisions		-1 345 479	-1 088 913	-1 159 746
	3	17 398 435	11 643 205	17 102 739
Total des actifs immobilisés		28 145 428	19 390 328	26 868 709
Autres actifs non courants				
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	ANC	28 145 428	19 390 328	26 868 709
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		6 889 680	7 929 709	7 028 759
Moins : provisions		-1 571 099	-1 468 480	-1 156 117
	4	5 318 581	6 461 229	5 872 642
Clients et comptes rattachés		6 255 128	9 578 732	5 675 853
Moins : provisions		-1 281 656	-1 174 458	-1 180 892
	5	4 973 472	8 404 274	4 494 961
Autres actifs courants	6	3 169 304	2 747 372	2 619 466
Moins : provisions		-171 734	-170 390	-165 459
Placements et autres actifs financiers	7	908 229	900 973	908 229
Moins : provisions		-6 225	-6 225	-6 225
Liquidités et équivalents de liquidités	8	112 309	692 741	291 670
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	AC	14 303 936	19 029 974	14 015 284
TOTAL DES ACTIFS		42 449 364	38 420 302	40 883 993

BILAN

(Unité : Dinar)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserves		4 273 503	4 093 503	4 093 503
Réserves pour fonds social		150 000	150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183	-150 183
Résultats reportés		3 398 564	3 266 234	3 266 234
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>	9	14 671 884	14 359 554	14 359 554
Résultat de l'exercice		-837 192	763 624	1 002 722
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	CP	13 834 692	15 123 178	15 362 276
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	10	9 563 426	5 165 047	9 122 691
Autres passifs financiers		0	0	0
Provisions		5 440	5 440	5 440
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	PNC	9 568 866	5 170 487	9 128 131
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	5 884 518	6 688 900	4 586 057
Autres passifs courants	12	2 632 204	2 483 092	1 939 307
Autres passifs financiers	13	8 176 523	6 411 100	7 852 700
Concours bancaires	14	2 352 562	2 543 545	2 015 522
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	PC	19 045 807	18 126 637	16 393 586
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	P	28 614 673	23 297 124	25 521 717
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</u>		42 449 364	38 420 302	40 883 993

ETAT DE RESULTAT

(Unité : Dinar)

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Revenus	R1	16 764 189	20 029 146	38 781 560
Coût des ventes	R3	-13 555 293	-15 868 968	-30 952 066
Marge brute		3 208 896	4 160 178	7 829 494
Autres produits d'exploitation	R2	61 953	45 641	59 283
Frais de distribution	R3	-964 638	-1 030 852	-2 019 781
Frais d'administration	R3	-1 218 365	-1 012 754	-2 243 060
Autres charges d'exploitation	R3	-685 885	-373 223	-174 023
Résultat d'exploitation		401 961	1 788 990	3 451 913
Charges financières nettes	R3	-1 394 922	-876 048	-2 244 877
Produits financiers	R4	87 983	56 226	83 123
Autres gains ordinaires	R5	121 666	165 813	180 528
Autres pertes ordinaires	R3	-34 693	-8 942	-19 106
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-818 005	1 126 039	1 451 581
Impôt sur les bénéfices	R6	-19 187	-362 415	-448 859
Résultat des activités ordinaires après impôt		-837 192	763 624	1 002 722
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-837 192	763 624	1 002 722
Résultat net de l'exercice		-837 192	763 624	1 002 722
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		-837 192	763 624	1 002 722

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Unité : Dinar)

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients	FEX1	18 977 167	22 697 818	48 005 724
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-11 808 957	-15 299 559	-29 854 504
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-1 031 513	-815 309	-1 867 616
Paiements à l'Etat	FEX4	-4 708 330	-5 402 431	-10 110 098
Intérêts de gestion payés	FEX5	-889 264	-523 253	-1 582 068
Impôts sur les bénéfices payés	FEX6	0	0	0
Autres Encaissements	FEX7	123 375	83 406	152 474
Autres Décaissements	FEX8	-43 679	-24 418	-28 806
<u>Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation</u>	FEX	618 799	716 254	4 715 106
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-1 288 865	-1 714 366	-3 661 160
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	58 000	22 070	94 390
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob.financières	FI3	-520 060	-2 264 733	-7 783 798
Encaissements provenant de la cession d'immob.financières	FI4	17 990	2 685 212	3 188 263
Autres Encaissements		0	0	0
Autres Décaissements		0	0	0
<u>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'invest.</u>	FI	-1 732 935	-1 271 817	-8 162 306
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissement dividendes	FF1	0	0	10 569
Dividendes & autres distributions	FF2	0	0	-762 246
Encaissements provenant des emprunts	FF3	10 689 819	13 721 431	29 864 945
Remboursement d'emprunts	FF4	-10 090 966	-13 484 969	-25 859 016
Autres Encaissements	FF5	0	0	1 200
Autres Décaissements	FF6	0	0	-400
<u>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités de financement</u>	FF	598 853	236 462	3 255 051
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités				
Variations de trésorerie		-515 283	-319 101	-192 149
Trésorerie au début de l'exercice		-1 723 852	-1 531 703	-1 531 703
Trésorerie à la fin de l'exercice		-2 239 135	-1 850 804	-1 723 852

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Unité : Dinar)

	30/06/2011	%	30/06/2010	%	31/12/2010	%
VENTES DE MARCHANDISES	16 764 189	100,00	20 029 146	100,00	38 781 560	100,00
COUT D'ACHAT DE MARCHANDISES VENDUES	-13 555 293	-80,86	-15 868 968	-79,23	-30 952 066	-79,81
MARGE BRUTE	3 208 896	19,14	4 160 178	20,77	7 829 494	20,19
AUTRES CHARGES EXTERNES	-845 945	-5,05	-912 393	-4,56	-1 844 242	-4,76
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	44 032	0,26	25 601	0,13	56 123	0,14
VALEUR AJOUTEE BRUTE	2 406 983	14,31	3 273 386	16,34	6 041 375	15,58
CHARGES DE PERSONNEL	-1 035 351	-6,18	-962 745	-4,81	-2 045 973	-5,28
IMPOTS ET TAXES	-85 430	-0,51	-97 089	-0,48	-209 961	-0,54
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17 920	0,11	20 040	0,10	3 160	0,01
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 304 122	7,73	2 233 592	11,15	3 788 601	9,77
AUTRES PRODUITS ET GAINS	121 666	0,73	165 813	0,83	180 528	0,47
PRODUITS FINANCIERS	87 983	0,52	56 226	0,28	83 123	0,21
AUTRES CHARGES ET PERTES	-34 693	-0,21	-8 942	-0,04	-19 106	-0,05
CHARGES FINANCIERES	-1 208 089	-7,21	-583 831	-2,91	-1 881 827	-4,85
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	-1 274 189	-7,60	-1 118 612	-5,58	-1 573 511	-4,06
REPRISES SUR PROVISIONS & AMORTISSEMENTS	185 195	1,10	381 793	1,91	873 773	2,25
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	-818 005	-4,88	1 126 039	5,62	1 451 581	3,74
IMPOT SUR LES SOCIETES	-19 187	-0,11	-362 415	-1,81	-448 859	-1,16
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	-837 192	-4,99	763 624	3,81	1 002 722	2,59
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (GAIN OU PERTE)						
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES						
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	-837 192	-4,99	763 624	3,81	1 002 722	2,59

(Unité : Dinar)

TABLEAU DES PAGES DES CHARGES & PRODUITS PAR NATURE AUX CHARGES & PRODUITS PAR DESTINATION											
LISTE DES COMPTES DE CHARGES & DES COMPTES DE PRODUITS PAR NATURE	VENTILATION										
	MONTANT	REVENUS	COUT DES VENTES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	FRAIS DE DISTRIBUTION	FRAIS ADMINISTRATIFS	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	AUTRES PERTES ORDINAIRES	AUTRES GAINS ORDINAIRES	PRODUITS FINANCIERS
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES			7 028 759								
STOCK FINAL DE MARCHANDISES			6 889 680								
VARIATION DES STOCKS			139 079								
ACHATS	13 599 004										
ACHATS NON STOCKES	182 790					182 790					
ACHATS LOCAUX MSES	204 732		204 732								
ACHATS ETRANGERS MSES	11 892 384		11 892 384								
FRAIS / ACHATS ETRANGERS	1 506 645		1 506 645								
RRR OBTENUS	-187 548		-187 548								
SERVICES EXTERIEURS	98 108										
LOCATIONS	0				0	0					
ENTRETIEN & REPARATIONS	64 779				38 867	25 912					
PRIMES D'ASSURANCES	31 879				19 127	12 751					
ETUDES, RECHERCHES & DIVERS SERVICES EXTERIEURS	1 450				870	580					
AUTRE CHARGE LIEES MODIF COMPTAB	0					0					
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	617 215										
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	31 222					31 222					
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	178 300					178 300					
PUBLICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	31 742					31 742					
REDEVANCES P.CON.MARQUE	71 198				69 616	1 582					
TRANSPORTS DE BIENS & DIVERS	18 027				3 605	14 422					
DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	113 020				90 416	22 604					
FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	119 471				35 841	83 630					
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	54 235					54 235					
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	34 693										
CHARGES DE PERSONNEL	1 106 919								34 693		
SALAIRES ADMINISTRATIF	399 103					399 103					
SALAIRES COMMERCIAL	483 561				483 561						
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRE ADMINISTRATIF	53 029					53 029					
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRE COM.MERCIAL	78 760				78 760						
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE ADMINISTRATIF	1 615					1 615					
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE COMMERCIAL	2 387				2 387						
CNSS DIRECTEUR GENERAL	4 162					4 162					
ASSURANCE GROUPE	43 064				13 253	29 811					
CNSS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	6 850					596					
CONGES PAYES	34 388				-31 899	66 287					
PROVISION PRIME INTERESSEMENT	0				0	0					
COTISATION LIES A UNE MODIFICA	0					0					
CHARGES FINANCIERES	1 222 890										
CHARGES D'INTERETS	987 723							987 723			
PERTES DE CHANGE	235 167							235 167			
IMPOTS,TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	86 682										
T F P	18 194				9 671	8 523					
FOPROLOS	8 286				4 836	3 450					
TCL	38 374						38 374				
AUTRES IMPOTS & TAXES	21 828					21 828					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROV.	1 274 189										
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMMOB.INCORP.	3 709					3 709					
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMMOB.CORP.	376 413				250 942		125 471				
DOTATIONS AUX PROVISIONS	894 067						680 434	213 633			
VENTES DE MARCHANDISES	-16 764 189	-16 764 189									
PRODUITS DIVERS ORDINAIRES	-183 619										
REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES AUX ACTIVITES	-44 033			-44 033							
JETONS DE PRESENCE & TANTIEMES	0									0	
PRODUITS NETS / CESSION D'IMMOBILISATIONS	-120 768									-120 768	
PRODUITS DIVERS	-898									-898	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-17 920			-17 920							
PRODUITS FINANCIERS	-102 783										
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	-49 408										-49 408
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-38 575										-38 575
REVENUS DES AUTRES CREANCES	0										0
REVENUS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0										0
GAINS DE CHANGE	-14 800							-14 800			
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	-185 195						-158 395	-26 800			
TRANSFERTS DE CHARGES	-124 987				-105 811	-19 176					
		16 764 189	-13 555 293	61 953	-964 638	-1 218 366	-685 884	-1 394 923	-34 693	121 666	87 983
MARGE BRUTE	3 208 897										
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-818 005										

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
AU
30 JUIN 2011

(Unité : Dinar)

RESULTAT NET COMPTABLE	-837 192
<u>A REINTEGRER :</u>	
IMPOT/BENEFICES	19 187
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	414 982
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	259 159
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	71 256
GAIN DE CHANGE ANTERIEUR NON IMPOSABLE	8 387
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	212 533
PROVISIONS POUR DEBITEUR DIVERS	7 393
PERTE SUR DIFFERENCE DE REGLEMENT	657
CADEAUX ET FRAIS DE RECEPTION EXCEDENTAIRE	8 887
CHARGES A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES	35 546
PENALITES & AMENDES	4 025
DONS & SUBVENTIONS	15 370
TIMBRES DE VOYAGE	1 020
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS	221 210
<u>A DEDUIRE</u>	
DIVIDENDES	49 408
REPRISES / PROVISIONS PERTES DE CHANGE	7 220
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	185 195
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	
REPRISES/ PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
GAIN DE CHANGE LATENTE	55 813
PLUS VALUE SUR TITRE S SICAV	0
1er RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	-76 426
	-38 213
<u>A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)</u>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	0
PROVISIONS POUR TITRES COTES	0
2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	-76 426
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	76 426
AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES	
3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	0
REINVESTISSEMENTS EXONERES	
4nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	0
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	0
IMPOT SUR LES BENEFICES (30%)	0
0,1% CA TTC	19 187
RETENUE A LA SOURCE A IMPUTER	149 639
EXCEDENT IS	873 457
IS DU (EXCEDENT)	1 003 908

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ETATS FINANCIERS ARRETES AU
30 JUIN 2011

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Equipeement « STEQ » est une Société Anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville.

La Société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la Société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX	METHODES
Logiciels	33,33 %	Linéaire
Constructions	5 %	Linéaire
Matériel & Outillage	15 %	Linéaire
A.A.I	10 %	Linéaire
Matériel de Transport	20 %	Linéaire
Equipement de Bureau	20 %	Linéaire
Matériel Informatique	33,33 %	Linéaire

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les titres sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers semestriels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 30 juin 2011, cette rubrique totalise un montant net de 28.145.428 D contre 26.868.708 D au 31 décembre 2010.

En Dinars

DESIGNATION	VCN 30.06.2011	VCN 30.06.2010	VCN 31.12.2010
- Immobilisations Incorporelles	3 929	11 051	7 338
- Immobilisations Corporelles	10 743 064	7 736 072	9 758 632
- Immobilisations Financières	17 398 435	11 643 205	17 102 739
TOTAL	28 145 428	19 390 328	26 868 709

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les Immobilisations Incorporelles totalisent, au 30 juin 2011, une valeur brute de 46.680 D, soit une augmentation de 300 D relative à l'acquisition d'un logiciel de facturation des ventes en suspension de TVA.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10.000 D) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene –Tunis).

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations Corporelles totalisent, au 30 juin 2011, une valeur brute de 13.173.116 D contre 12.040.794 D au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 1.132.322 D (1.361.734 D d'acquisitions contre 229.412 D de cessions).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants :

- Immobilisations en cours : Augmentation de 1.054.005 D résultant principalement au dépenses engagées à l'achèvement de la construction du nouveau centre d'exploitation de la société à la Charguia I;
- A.A.I : Installation des étagères pour un montant de 35.705 D, Installation alarme pour un montant de 49.827 D, Installation électrique pour un montant de 76.518 D et autres installations divers pour un montant de 2.679 D;
- Matériel de transport : l'acquisition d'un véhicule pour un montant de 41.372 D contre la cession d'un véhicule pour un montant brut de 226.794 D;
- Matériel Informatique : Acquisition des équipements informatiques pour un montant de 53.918 D contre la cession d'un ordinateur portable pour un montant brut de 1.517 D.

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Incorporelles & Corporelles figure au niveau du **tableau A** (page 5).

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de cette rubrique totalise au 30 juin 2011, un montant de 18.743.914 D contre 18.262.485 D au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 481.429 D.

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

- L'acquisition de 20.000 actions « **PIMA** » pour un montant de 340.060 D ;
- L'acquisition de 1.800 actions « **STHS** » pour un montant de 180.000 D ;
- La cession de 8.000 actions « **WELCOME** » pour un montant brut de 46.000 D.

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du **tableau B** (page 5).

« **TABLEAU A** »**Immobilisation Incorporelles**

Libellé	Valeur Brut					Amortissements				VCN
	Début	Acquisition	Cession	Reclassement	Valeur au 30/06/11	Amortissement Antérieur	Dotation	Cession	Amortissements cumulés	
Logiciel	36 380	300	0		36 680	29 042	3 709	0	32 751	3 929
Fonds de commerce(*)	10 000	0	0		10 000	10 000	0		10 000	0
Total au 30/06/2011	46 380	300	0	0	46 680	39 042	3 709	0	42 751	3 929

Immobilisation Corporelles

Libellé	Valeur Brut					Amortissements				VCN
	Début	Acquisition	Cession	Reclassement	Valeur au 30/06/11	Amortissement Antérieur	Dotation	Cession	Amortissements cumulés	
Terrain	2 497 922	0	0	0	2 497 922	0	0	0	0	2 497 922
Bâtiments	938 883	0	0	4 706 713	5 645 596	354 012	141 270	0	495 282	5 150 314
A.A.I	1 153 648	164 729	0	245 913	1 564 290	933 382	70 880	0	1 004 262	560 028
Matériel industriel	4 152	16 270	0	0	20 422	1 302	3 673	0	4 975	15 446
Matériel de transport	1 139 570	42 263	227 895	0	953 938	719 437	91 278	227 006	583 709	370 228
Equipement de Bureau	134 667	30 549	0	34 933	200 150	116 056	24 955	0	141 012	59 138
Matériel Informatique	209 820	53 918	1 517	159 652	421 873	157 974	44 356	1 517	200 812	221 061
Immobilisation en Cours	5 962 132	1 054 005	0	-5 147 211	1 868 926	0	0	0	0	1 868 926
Total au 30/06/11	12 040 794	1 361 734	229 412	0	13 173 116	2 282 162	376 413	228 523	2 430 052	10 743 064

(*) : Provision

« **TABLEAU B** »

Titres de participations	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			PROV	REPRISE / DOTATION 2011	TOTAL	VCN
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT				
PIMA	390 961	10,173	3 977 212	20 000	17,003	340 060				410 961	10,505	4 317 272	0	0	0	4 317 272
BTS	700	10,000	7 000							700	10,000	7 000	0	0	0	7 000
DAR EDDOHN	500	100,000	50 000							500	100,000	50 000	50 000	0	50 000	0
COPMER	1 500	100,000	150 000							1 500	100,000	150 000	150 000	0	150 000	0
GRANADA HOTEL	44 287	10,000	442 888							44 287	10,000	442 888	0	0	0	442 888
JNAYNET																
MONTFLEURY	25 000	13,750	343 750							25 000	13,750	343 750	183 875	0	183 875	159 875
KOKET	22 547	106,977	2 412 004							22 547	106,977	2 412 004	337 398	211 107	548 505	1 863 499
BAGNOLE	6 000	10,000	60 000							6 000	10,000	60 000	8 792	1 426	10 218	49 782
TOUTALU	1	10,000	10				1	10,000	10	0	0,000	0	0		0	0
WELCOME	8 000	5,750	46 000				8 000	5,750	46 000	0	0,000	0	26 800	-26 800	0	0
MAISON TMIMI	17 166	102,632	1 761 789							17 166	102,632	1 761 789	0		0	1 761 789
JARGER	14 000	10,000	140 000							14 000	10,000	140 000	31 949		31 949	108 051
JNAYNA	2 625	100,000	262 500							2 625	100,000	262 500	0		0	262 500

SHAMSY	24 995	4,001	100 000							24 995	4,001	100 000	0		0	100 000
PALMA	42 073	11,442	481 418							42 073	11,442	481 418	340 094		340 094	141 324
STE PATRIMOINE	22 050	100,000	2 205 000							22 050	100,000	2 205 000	0		0	2 205 000
MERIDIANA	105 840	21,157	2 239 284							105 840	21,157	2 239 284	0		0	2 239 284
BAYA distribution	5 000	10,000	50 000							5 000	10,000	50 000	0		0	50 000
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53,256	2 666 000							50 060	53,256	2 666 000	0		0	2 666 000
STE AUTO	79 000	10,000	790 000							79 000	10,000	790 000	0		0	790 000
STE STHS				1 800	100,000	180 000				1 800	100,000	180 000	0		0	180 000
<u>Total</u>			<u>18 184 856</u>			<u>520 060</u>			<u>46 010</u>			<u>18 658 906</u>	<u>1 128 909</u>	<u>185 733</u>	<u>1 314 642</u>	<u>17 344 265</u>

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 30 juin 2011, à 14.303.936 D contre 14.015.284 D au 31 décembre 2010.
Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- STOCKS	5.318.581	6.461.229	5.872.642
- CLIENTS & COMPTES RATTACHES	4.973.472	8.404.274	4.494.961
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2.997.570	2.576.982	2.454.007
- PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FIN.	902.004	894.748	902.004
- LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	112.309	692.741	291.670
TOTAL	14.303.936	19.029.975	14.015.284

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 5.318.581 D, au 30 juin 2011, contre 5.872.641 D, au 31 décembre 2010, soit une diminution de **554.061 D**.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	VARIATION	SOLDE 31.12.2010
STOCKS	6.889.680	-139.079	7.028.759
- PROVISIONS / STOCKS	-1.571.099	-414.982	- 1.156.117
TOTAL	5.318.581	-554.061	5.872.642

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », nette des provisions, totalise, au 30 juin 2011, un montant de 4.973.472 D contre 4.494.961 D au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 478.511 D.

Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- CLIENTS ORDINAIRES (*)	5.001.466	8.188.362	4.942.661
- CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	139.427	496.631	78.434
- CLIENTS DOUTEUX	1.114.235	893.739	654.758
TOTAL BRUT	6.255.128	9.578.732	5.675.853
- PROVISIONS DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1.281.656	-1.174.458	- 1.180.892
TOTAL NET	4.973.471	8.404.274	4.494.961

(*) : Y compris les valeurs à encaisser (1.438.731 D au 30/06/11 contre 1.980.871 D au 31/12/2010).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 2.997.570 D, au 30 juin 2011, contre 2.454.007 D, au 31 décembre 2010.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES	501.947	997.476	710.600
- PRÊTS AU PERSONNEL	126.548	80.519	95.611
- ETAT, IMPOTS & TAXES	1.827.074	1.027.712	1.034.271
- DEBITEURS DIVERS	496.987	375.121	552.408
- COMPTE D'ATTENTE	3.370	835	835
- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	213.378	265.709	225.741
- PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGE	-171.734	-170.390	-165.459
TOTAL	2.997.570	2.576.982	2.454.007

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suite :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- SICAV BIAT	0	193.284	0
- ALHIFADH SICAV	1.464	1.464	1.464
- PLACEMENT MERIDIANA	400.000	400.000	400.000
- PLACEMENT BAYA COMPANY	0	300.000	0
- PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59.340	0	59.340
-PLACEMENT JNAYNA	441.200	0	441.200
- Tunisie placement	6 225	6.225	6 225
- PROVISIONS	-6 225	-6.225	-6 225
TOTAL	902.004	894.748	902.004

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des Liquidités et équivalents de liquidités passe de 291.670 D, au 31 décembre 2010, à 112.309 D, au 30 juin 2011, soit une diminution de 179.361D entre les deux périodes.

Ces soldes se détaillent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- EFFETS REMIS À L'ENCAISSEMENT	2.337	7.705	2.337
- EFFETS REMIS À L'ESCOMPTE	1.138	5.038	1.138
- BANQUES	14.077	552.610	272.929
- CAISSE	99.350	130.864	18.741
- PROVISION / EFFET NON ENCAISSE	-4.593	- 3.476	-3.475
TOTAL	112.309	692.741	291.670

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 30 juin 2011, un montant de 13.834.692 D contre 15.362.276 D, au 31 décembre 2010, soit une diminution de 1.527.584 D.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	14.671.884	14.359.554	14.359.554
- RESULTAT DE L'EXERCICE	- 837.192	763 624	1.002.722
TOTAL	13.834.692	15.123.178	15.362.276

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- CAPITAL SOCIAL	7.000.000	7.000.000	7.000.000
- RESERVES LEGALES	1.000.000	1.000.000	1.000.000
- AUTRES RESERVES	3.273.503	3.093.503	3.093.503
- RESERVES POUR FONDS SOCIAL	150.000	150.000	150.000
- AVOIRS DES ACTIONNAIRES	- 150.183	- 150.183	- 150.183
- RESULTAT REPORTE	3.398.563	3.266.434,	3.266.234
TOTAL	14.671.883	14.359.554	14.359.554

- ☐ Le résultat net de l'exercice 2010 (1.002.722 D) majoré des Résultats reportés (3.266.234 D) a été affecté, par décision (sixième résolution) de l'Assemblée Générale Ordinaire, du 24/06/2011, comme suit :

RESERVE SPECIALE POUR REINVESTISSEMENT**180.000DT**

DIVIDENDES : 700.000 DT

RESULTATS REPOTES 3.388.956DT

- ☐ Les dividendes (9.608 D) relatifs aux actions STEQ (19 216 actions détenues dans le cadre de l'opération de régulation du cours boursier) ont été affectés au niveau du compte « Résultats reportés ».

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 30 juin 2011, un montant de 28.614.673 D contre 25.521.717 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 3.092.956 D entre les deux périodes.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- PASSIFS NON COURANTS	9.568.866	5.170.487	9.128.131
- PASSIFS COURANTS	19.045.807	18.126.637	16.393.586
TOTAL	28.614.673	23.297.124	25.521.717

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :**NOTE 10 – EMPRUNTS**

Les emprunts, à long et moyen terme, présentent, au 30 juin 2011, un solde de 9.563.426D contre un solde de 9.122.691 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 440.735D.

En Dinars

DESIGNATION	ECHEANCES + 1 AN	ECHEANCES - 1 AN
- BIAT (1.800.000 D)	685.714	342.857
- AMEN BANK (633.333 D)	261.711	103.218
- AMEN BANK (566.666 D)	326.083	88.262
- AMEN BANK(400.000 D)	251.271	83.360
- AMEN BANK(2.000.000D)	1.632.053	261.089
- BIAT (2.664.000D)	2.337.965	326.035
- BIAT (1.500.000D)	1.427.689	72.311
- BIAT (2.000.000D)	1.300.000	400.000
- BIAT (1.000.000D)	375.000	214.286
- BIAT (1.000.000D)	832.946	143.905
-CIL (contrat N°151544)	0	10.682
-CIL (Contrat N°151868)	0	13.960
-CIL (Contrat N°152352)	11.226	10.858
-CIL (Contrat N°152386)	8.732	13.225
-CIL (Contrat N°152372)	11.856	5.676
-CIL (Contrat N°152735)	7.763	7.011
-CIL (Contrat N°152733)	15.107	12.725
-CIL (Contrat N°152960)	24.951	24.675
-CIL (Contrat N°153045)	53.359	
TOTAL	9.563.426	2.144.662

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Le solde des passifs courants, au 30 juin 2011, s'élève à 19.045.807 D contre 16.393.586 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 2.652.221D entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- FOURNISSEURS & COMPTES RAT.	5.884.518	6.688.900	4.586.057
- AUTRES PASSIFS COURANTS	2.632.204	2.483.092	1.939.307
- AUTRES PASSIFS FINANCIERS	8.176.523	6.411.100	7.852.700
- CONCOURS BANCAIRES	2.352.562	2.543.545	2.015.522
TOTAL	19.045.807	18.126.637	16.393.586

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

En Dinars

DESIGNATION	Solde 30.06.2011	Solde 30.06.2010	Solde 31.12.2010
- FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	4.755.301	5.713.084	3.441.633
- FOURNISSEURS D'EXPLOIT° EFFETS A P.	344.074	493.951	256.521
- FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	681.754	404.302	623.163
- FOURNISSEURS D'IMMOB., EFFETS A P.	79.056	42.471	258.285
- FOURNISSEURS, FACTURES NON PARV.	24.333	35.092	6.455
TOTAL	5.884.518	6.688.900	4.586.057

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

En Dinars

DESIGNATION	Solde 30.06.2011	Solde 30.06.2010	Solde 31.12.2010
- PERSONNEL- OPPOSITIONS	1.290	13.258	2.054
- PROVISIONS/CONGES PAYES & INT.	328.045	250.343	293.657
- ETAT, IMPOTS & TAXES	46.942	95.653	95.691
- ASSOCIES, COMPTES COURANTS (*)	719.704	780.989	29.312
- CREDITEURS DIVERS	1.375.887	1 238.286	1.354.175
- COMPTE D'ATTENTE	1.300	3.422	3.368
- PROVISIONS DIFFERENCE DE CHANGE	64.036	0	47.426

- PRODUITS CONSTATE D'AVANCES	0	0	8.730
- CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES/CDE	95.000	101.141	104.894
TOTAL	2.632.204	2 483 092	1 939 307

(*) L'augmentation du compte « Associés, compte courant » par rapport à la fin de l'exercice précédent (31/12/2010), provient essentiellement des dividendes non encore distribués.

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- EMPRUNTS A MOINS D'UN AN	5.977.181	3.063.843	4.270.178
- CREDITS FINANCEMENT DOUANE	2.131.575	3.310.230	3.514.351
- INTERETS COURUS / EMPRUNTS	67.768	37.027	68.171
TOTAL	8.176.524	6.411.100	7.852.700

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
- BANQUE DE L'HABITAT	256.794	266.295	0
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE	320.012	333.941	381.927
- ATTIJARI BANK	665.359	504.704	571.617
- STUSID BANK	10.513	0	26.686
- TUNISO-QATARIE BANK	197.326	179.111	182.237
- AMEN BANK	443.382	1.060.286	445.772
-SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	160.847	148.826	113.551
-BANQUE DE TUNISIE	298.329	50.382	293.732
TOTAL	2.352.562	2.543.545	2.015.522

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
+REVENUS	16.764.189	20.029.146	38.781.560
- COUT DES VENTES	- 13.555.293	- 15.868.968	-30.952.066
= MARGE BRUTE	3.208.896	4.160.178	7.829.494
- CHARGES D'EXPLOITATION	- 2.868.888	- 2.416.829	-4.436.864
+PRODUITS D'EXPLOITATION	61.953	45.641	59.283
= RESULTAT D'EXPLOITATION	401.961	1.788.990	3.451.913
- CHARGES HORS EXPLOITATION	- 1.429.615	- 884.990	-2.263.983
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	209.649	222.039	263.651
= RESULTAT AVANT IMPOT	- 818.005	1.126.039	1.451.581
- IMPOT SUR LES BENEFICES	- 19.187	-362.415	-448.859
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 837.192	763.624	1.002.722

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent exclusivement les ventes en hors taxes desquelles ont été déduites les ristournes sur ventes (provision semestrielle).

Au titre du premier semestre 2011, Une diminution des ventes a été enregistrée (-16,3% par rapport à 2010) et ce suite à la baisse sensible de la demande au cours des deux premiers mois de l'année.

Dans le cadre du développement de ses activités, la société tunisienne d'équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) et ce par la création, courant le mois de septembre 2010, d'une nouvelle filiale dénommée « EXPERT OTO » détenue à concurrence de 99%.

Actuellement, Ces produits sont importés exclusivement par la STEQ pour le compte de sa filiale moyennant les conditions suivantes:

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche, et
- un délai de règlement max de 180 jours.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé avec la société « EXPERT OTO » au 30/06/2011 s'élève à 1 651 590 DT.

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces revenus, d'un montant de 61 953D, proviennent, principalement, des revenus générés par la location d'un étage du local situé à rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 23.731D), par la location du dépôt et bloc administratif du siège social de la STEQ à la Charguia I (pour un montant de 20.301D) et par la souscription au programme de l'avance sur la taxe de formation professionnelle prévue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative économique (pour un montant de 17.920 D)

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2011 (hors impôt sur les bénéfices), totalisent un montant de 18.178.777 D contre un montant de 19.729.738 D Au 30 juin 2010.

Le tableau comparatif des charges se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars		
	SOLDE 30.06.2011	SOLDE 30.06.2010	SOLDE 31.12.2010
ACHATS CONSOMMES	13.738.083	16.053.239	31.298.189
SERVICES EXTERIEURS	98.107	154.381	293.221
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	617.215	579.789	1.243.605
CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	34.693	8.942	19.106
CHARGES DU PERSONNEL	1.106.919	988.776	2.067.967
CHARGES FINANCIERES	1.222.890	728.911	2.003.674
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASS.	86.682	97.089	209.960
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	380.122	174.720	377.666
DOTATIONS AUX PROVISIONS	894.067	943.892	1.195.845
TOTAL DES CHARGES	18.178.777	19.729.738	38.709.235

Les principales variations des postes de charges concernent, par ordre d'importance, les comptes suivants :

- La diminution de la l'achat de (- 2.315mD), cette diminution est la conséquence de la diminution du chiffre d'affaires des deux premiers mois de l'année 2011 ;
- L'évolution des charges du personnel (+118mD) suite à l'augmentation : des salaires, et de l'effectif nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle organisation adoptée pour les nouveaux locaux.
- L'augmentation des charges financières (+494mD) inhérentes aux charges d'intérêt relatives aux nouveaux emprunts octroyé en 2011, des intérêts sur les comptes courants débiteurs et des pertes de change.

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2011 d'un montant de 87.983D, proviennent essentiellement des dividendes provenant des actions MERIDIANA et PIMA (49.408D), des produits de placements à court terme (35.725D)

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus value sur cession de matériel de transport (120.768 D).

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal (tableau annexé aux états financiers).

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE FEY : FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

NOTE FEY.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalise 18.977.167 D, au 30 juin 2011, et se détaille comme suit :

1/ Clients ordinaires (Espèce)	1.400.267 dinars
2/ Encaissement (Chèques + Effets)	17.576.901 dinars

NOTE FEY.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise -11.808.957 D, au 30 juin 2011, et se détaille comme suit :

1/ Achats non stockés + Ristournes fournisseurs	-18.127 dinars
2/ Services extérieurs	-7.960 dinars
3/ Autres services extérieurs	-128.883 dinars
4/ Fournisseurs d'exploitation	-11.653.988 dinars

NOTE FEY.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalise - 1.031.513 D, au 30 juin 2011, et se détaille comme suit :

1/ Prêts au personnel	-75.792 dinars
2/ Avances au personnel	-37.803 dinars
3/ Assurances groupe	-43.464 dinars
4/ Rémunérations dues	-623.680 dinars
5/ Dons aux personnels	-15.370 dinars
6/ Charges sociales	-235.403 dinars

NOTE FEY.4 – PAIEMENTS A L'ETAT

Ce poste totalise -4.708.330 D, au 30 juin 2011, et se détaille comme suit :

1/ Retenues à la source, TFP, FOPRLOS, Droit de timbre et TCL	-289.071 dinars
2/ Droits de douanes	-4.403.382 dinars
3/ Autres Impôts & taxes	-15.877 dinars

NOTE FEY.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalise - 889.264 D, au 30 juin 2011, et se détaille comme suit :

1/ Les intérêts sur emprunts	375.923 dinars
2/ Intérêt sur billet de trésors	54.895 dinars
3/ Intérêt sur compte courant débiteur	75.042 dinars
4/ Intérêt sur autres opérations bancaires (Intérêts d'escompte...)	383.404 dinars

NOTE FEX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalise 123.375 au 30 juin 2011, et se détail comme suit :

1/ Remboursement note de débit intergroupe	84.586 dinars
2/ Remboursement cautions	20.303 dinars
3/ Encaissements loyers	13.636 dinars
4/ Encaissement polices d'assurances	4.336 dinars
5/ Divers encaissements	514 dinars

NOTE FEX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe diverses opérations de décaissement dont notamment les cautions versées (38.500 D).

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 30 juin 2011, totalisent un montant de 1.288.865 D concernant principalement les dépenses liées à l'édification du nouveau centre d'exploitation de la STEQ.

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations, au 30 juin 2011, totalisent un montant de 58.000 D résultant principalement du reliquat de la vente d'un véhicule pour un montant de 120.000 D.

NOTE FI.3 – DECAISSEMENTS LIES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux décaissements suite à l'acquisition des titres de participation de la société PIMA (340.060 D) ainsi que la participation dans le capital de la société STHS (180.000 D).

NOTE FI.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux encaissements suite au règlement de la cession des titres TOUTALU (17.990D)

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**NOTE FF.1 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS**

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (4.407.282 D) ;
- Financement devises (1.482.537 D) ;
- Les billets de trésorerie émis (3.300.000 D) ;
- Crédit à long et moyen terme BIAT (1.500.000 D).

NOTE FF.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours du premier semestre de l'exercice 2011, concernent :

- les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (3.913.790 D) ;
- les billets de trésorerie échus et réglés (2.800.000 D);
- le règlement des échéances 2011des crédits à long & moyen terme (3.377.176 D).

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2011**

Mesdames, messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2011, et qui font apparaître un total net de bilan de 42 449 364 DT et un résultat déficitaire de 837 192 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les locaux d'exploitation nouvellement construits par la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" et figurant parmi les immobilisations corporelles pour une valeur brute de 7 154 881 DT ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En absence d'une délimitation des parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" au 30 juin 2011 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 août 2011

Les commissaires aux comptes

**United Experts in Management and Auditing
Hichem KACEM**

**Cabinet Audit, Etude & Conseil
Walid BEN AYED**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ATTIJARI LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2011**. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI.

BILAN

COMPARATIF AU 30 JUIN 2011

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	9 281 070	1 708 701	4 326 399
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	236 690 477	182 364 975	209 054 626
Portefeuille - titres commercial		0	0	0
Portefeuille d'Investissement	3	176 400	176 543	176 543
Valeurs immobilisées	4	4 079 031	2 928 450	3 475 675
Autres actifs	5	15 315 813	13 488 002	15 163 952
TOTAL ACTIF		265 542 791	200 666 671	232 197 195
PASSIF				
Concours Bancaires	6	1 074	1 129 721	569
Comptes Courants des Adhérents	7	953 054	661 300	813 517
Emprunts et Ressources spéciales	8	217 677 634	155 251 988	196 158 543
Dettes Fournisseurs	9	12 612 067	16 122 067	7 768 864
Autres Passifs	10	9 725 046	7 579 630	5 591 583
TOTAL PASSIF		240 968 875	180 744 706	210 333 076
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	11	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		1 115 734	1 999 636	1 999 636
Effets des modifications comptables		(501 617)	(553 179)	(501 617)
Autres capitaux propres		0	3 250 000	3 250 000
Résultats reportés		0	(11 088 932)	(11 088 932)
Résultat de l'exercice		2 709 799	5 064 440	6 955 032
TOTAL CAPITAUX PROPRES		24 573 916	19 921 965	21 864 119
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		265 542 791	200 666 671	232 197 195

ENGAGEMENTS HORS BILAN

COMPARATIF AU 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PASSIFS EVENTUELS				
		0	0	0
Cautions , avals et autres garanties données				
ENGAGEMENTS DONNEES	14.1	15 004 588	14 947 619	11 684 722
Engagements de financement en faveur de la clientèle		12 450 697	13 364 512	9 974 840
Engagements factoring		2 553 891	1 583 107	1 709 882
ENGAGEMENTS RECUS	14.2	39 155 289	34 429 305	33 442 265
Effets escomptés non échus		0	762 350	130 000
Garanties reçues		611 897	2 096 773	2 218 748
Interets à échoir sur contrats actifs		38 543 392	31 570 182	31 093 528

ETAT DE RESULTAT
COMPARATIF AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring	12.1			
Intérêts de leasing	12.1.1	10 093 761	7 791 643	17 631 914
Autres produits d'exploitation	12.1.2	655 049	404 009	624 196
Revenus de factoring	12.1.3	198 554	167 035	390 488
Total des Produits d'exploitation		10 947 364	8 362 687	18 646 598
Charges financières nettes	12.2	(5 718 132)	(3 738 333)	(9 068 476)
Commissions encourues	12.3	(38 000)	(48 329)	(78 840)
Produits des placements et participations	12.4	18 062	97 655	448 151
PRODUITS NETS		5 209 294	4 673 680	9 947 433
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	12.5	(1 103 133)	(878 520)	(1 773 323)
Dotations aux amortissements	12.6	(174 442)	(128 659)	(273 304)
Autres charges d'exploitation	12.7	(544 582)	(507 406)	(995 075)
Total des Charges d'exploitation		(1 822 157)	(1 514 585)	(3 041 702)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		3 387 137	3 159 095	6 905 731
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	12.8	852 559	1 969 149	2 408 664
Dot. aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing et autres risques	12.9	(796 548)	(431 881)	(2 708 497)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 443 148	4 696 363	6 605 898
Autres gains ordinaires	12.11	76 741	443 825	471 737
Autres pertes ordinaires	12.12	(23 641)	(25 591)	(10 676)
Impôts sur les bénéfices	12.13	(786 449)	(50 157)	(111 927)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 709 799	5 064 440	6 955 032
Eléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 709 799	5 064 440	6 955 032

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
COMPARATIF AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>				
Encaissements reçus des clients		69 255 957	44 546 929	107 143 087
Encaissements reçus des acheteurs factorés		4 911 008	3 786 746	9 379 752
Financements des adhérents		(5 405 753)	(4 691 989)	(10 018 214)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	13.1.1	(1 743 218)	(1 163 285)	(3 066 550)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation destinées à la location		(76 524 887)	(94 200 368)	(185 589 800)
Intérêts payés	13.1.2	(5 296 638)	(3 390 338)	(7 599 455)
Impôts et taxes	13.1.3	(1 555 021)	(1 793 055)	(2 135 816)
Remboursement dettes fiscales		0	(1 100 694)	(1 100 694)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13.1.4	133 751	1 293 714	372 574
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	13.1	(16 224 801)	(56 712 340)	(92 615 116)
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(123 937)	(274 629)	(930 605)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	5 760	5 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		144 638	289 277	723 190
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	13.2	20 701	20 408	(201 655)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>				
Encaissements suite à l'augmentation du capital				
Dividendes et autres distributions				
Encaissements provenant des emprunts	13.3.1	102 000 000	97 690 488	200 690 489
Remboursement d'emprunts	13.3.2	(78 941 733)	(50 682 962)	(110 811 272)
Flux liés au financement à court terme		(1 900 000)	3 550 000	550 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	21 158 267	50 557 526	90 429 217
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		4 954 167	(6 134 406)	(2 387 554)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		4 325 832	6 713 386	6 713 386
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		9 279 999	578 980	4 325 832

1- Présentation de la société

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital de cinq millions (5 000 000) de dinars, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500.000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau- Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1^{er} bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne N° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de cinq millions (5 000 000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1^{er} Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,

- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2.500.000) de Dinars pour le porter de dix millions (10.000.000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12.500.000) de dinars , et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053- Les Berges du Lac Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par ce même décret.

2.1- Présentation des états financiers

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). A la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer au secteur de leasing, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- Base de mesure et conventions comptables appliquées

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- Les immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2011
LOGICIELS	33%
CONSTRUCTION	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
INSTALLATION GENERALE	10%
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	20%
MATERIEL INFORMATIQUE.	33%

2.2.2- Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et ce durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 31/12/2007, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- PRETS ACCORDES

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- emprunt

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunts et ressources spéciales».

2.2.5- Politique de provision

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

Pour consolider la couverture des risques encourus sur sa clientèle, la société a opté pour une politique consistant à s'abstenir aux reprises sur provisions pour le reclassement des actifs classés.

Les classes sont au nombre de cinq :

Taux de provision par classe

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

2.2.6- Evaluation des Créances**1- METHODOLOGIE D'EVALUATION**

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- ⇒ Détermination de la population à examiner ;
- ⇒ Classification des engagements, en fonction de leur situation au 30 Juin 2011, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- ⇒ Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- ⇒ Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- ⇒ Prise en compte des événements postérieurs ;
- ⇒ Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- ⇒ Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- ⇒ Détermination des risques encourus.

2- CLASSIFICATION

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 30 juin 2011 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFERIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPERIEUR A 360 JOURS

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.

- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêté pour les clients présentant des impayés au 30 juin 2011.

3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4 & 5	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, 4 et 5).

4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

*** Garanties retenues**

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- ⇒ Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- ⇒ Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ⇒ Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- ⇒ Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- ⇒ Les immobilisations données en leasing.

*** Évaluation des garanties**

- Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

- Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

De même, les circulaires sus-indiquées s'appliquent également pour l'activité de factoring avec certaines exceptions à savoir :

- Les créances saines sont considérées comme des garanties qui ne sont pas imputables sur le risque encouru. Ces garanties sont déduites des engagements des adhérents pour le calcul de la provision requise.
- Les créances à considérer comme saines sont les créances détenues sur les acheteurs dans les limites suivantes :

- des créances non échues ainsi que des créances échues dont le retard de règlement ne dépasse pas 30 jours pour les acheteurs du secteur privé.
- des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour les acheteurs du secteur public.

2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 01 janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991.

LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 9 DE LA CIRCULAIRE BCT 91/24 DU 17/12/1991 DEMEURENT APPLICABLES AVEC L'ENTREE EN VIGUEUR DE LA NORME COMPTABLE 41.

2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « État, T.V.A collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « État, TVA récupérable ». En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finance pour la gestion 2001 relatifs au traitement des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01-01-2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

2.2.11- situation intermédiaire

Selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

Les états financiers intermédiaires de la société ATTIJARI LEASING sont élaborés conformément à la norme NCT 19 du système comptable des entreprises en Tunisie.

NOTE -1- Caisse et Avoirs auprès des Banques

Au 30 juin 2011, le total des liquidités a atteint un montant de 9 281 070 DT contre 4 326 399 DT au 31 décembre 2010. Il se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- BANQUES ❶	9 280 993	1 173 497	4 326 248
- CAISSE	77	204	151
- ATTIJARI INTERMEDIATION		535 000	
TOTAL	9 281 070	1 708 701	4 326 399

❶ Les soldes comptables des comptes banques ont été valablement rapprochés avec les relevés bancaires arrêtés au 30/06/2011.

NOTE -2- Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring

Au 30 juin 2011, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 236 690 477 DT contre 209 054 626 au 31 décembre 2010. Elles se détaillent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	2.1	3 732 409	10 504 865	5 227 711
PRETS ACCORDES	2.2	223 571 212	166 490 555	198 169 667
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.3	5 521 197	2 450 442	2 611 136
ACHETEURS FACTORES	2.4	3 865 659	2 919 113	3 046 112
TOTAL		236 690 477	182 364 975	209 054 626

2.1- IMMOBILISATIONS destinees a la location

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 3 732 409 DT au 30 juin 2011, s'analysent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
IMMOBILISATIONS EN LOCATION	95 256 997	120 038 088	102 246 867
<AMORTISSEMENTS>	-82 475 301	-98 632 375	-87 159 706
<PROVISIONS>	-9 049 287	-10 900 848	-9 859 450
TOTAL	3 732 409	10 504 865	5 227 711

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 95 256 997 DT au 30 juin 2011 contre 102 246 867 DT au 31/12/2010. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés totalisent 91 524 588 DT au 30 juin 2011 contre 97 019 156 DT au 31 décembre 2010. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location au 30 juin 2011:

En DT				
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT	PROVISION	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010	102 246 867	-87 159 706	-9 859 450	5 227 711
ADDITIONS DE L'EXERCICE				
- INVESTISSEMENTS	0	-		0
- CONSOLIDATIONS	0	-		0
- RELOCATIONS	0	-		0
- IMMOBILISATIONS EN COURS	0	-		0
RETRAITS DE L'EXERCICE	-6 989 870	5 653 575	0	-1 336 295
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-4 665 384	4 664 778		-606
- CESSIONS ANTICIPEES	-2 130 832	796 864		-1 333 968
- REMPLACEMENT	-17 832	16 111		-1 721
- CONSOLIDATIONS	-175 822	175 822		0
REGULARISATIONS	0	0		0
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		-969 170		-969 170
MOINS : PROVISIONS			810 163	810 163
TOTAL	95 256 997	-82 475 301	-9 049 287	3 732 409

2.2- prêts ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élèvent à 223 571 212 DT au 30 juin 2011, se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
PRETS ACCORDES	364 070 918	-140 499 706	223 571 212
TOTAL	364 070 918	-140 499 706	223 571 212

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant le premier semestre de l'exercice 2011, sont indiqués ci-après :

En DT

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT./ PROV	VALEUR NETTE
SOLDE AU 31/12/2010	306 540 309	-108 370 642	198 169 667
ADDITIONS DE L'EXERCICE	75 452 132	-42 364 898	33 087 234
- INVESTISSEMENTS	71 131 499	-42 154 872	28 976 627
- RELOCATIONS	1 959 663	-210 026	1 749 637
- CONSOLIDATIONS	0	-	0
- IMMOBILISATIONS EN COURS	2 360 970	-	2 360 970
RETRAITS DE L'EXERCICE	-17 921 523	10 235 834	-7 685 689
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-4 048 464	4 048 389	-75
- REMPLACEMENT	-2 980 467	1 023 896	-1 956 571
- CESSIONS ANTICIPEES	-10 892 592	5 163 549	-5 729 043
TOTAL	364 070 918	-140 499 706	223 571 212

2.3- Clients et comptes rattaches

Au 30 juin 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 5 521 197 DT contre 2 611 136 DT au 31 décembre 2010, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CLIENTS	24 114 041	21 974 226	21 645 098
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	54 052	46 001	107 446
A DEDUIRE :			
- PROVISIONS	-15 151 645	-15 816 126	-15 687 037
- PRODUITS RESERVES	-1 353 454	-1 611 861	-3 410 122
- PRODUITS RESERVES SUR INTERETS DE RETARDS DES RELATIONS CLASSEES	-2 097 549	-2 097 549	-
- PROVISION SUR EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-44 249	-44 249	-44 249
TOTAL	5 521 197	2 450 442	2 611 136

LES PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE LEASING SE PRESENTENT COMME SUIVANT :

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PROVISIONS SUR LE TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTS	-24 031 401	-26 547 444	-25 376 957
COMPLEMENT DE PROVISIONS	-17 546	-17 546	-17 546
PROVISIONS SUR ENCOURS RECLASSEES	8 897 302	10 748 864	9 707 466
TOTAL	-15 151 645	-15 816 126	-15 687 037

2.4- Acheteurs factorés

Au 30 juin 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 3 865 659 DT contre 3 046 112 DT au 31 décembre 2010, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COMPTE DES ACHETEURS FACTORES	4 668 253	3 735 182	3 797 259
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	458 790	401 407	467 573
A DEDUIRE :			
- PROVISIONS	-778 917	-781 393	-757 864
- PRODUITS RESERVES	-482 467	-436 083	-460 856
TOTAL	3 865 659	2 919 113	3 046 112

NOTE -3- Portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2011, le solde de cette rubrique s'élevant à 176 400 DT, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
TITRES IMMOBILISES	176 400	200 000	200 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	-23 457	-23 457
TOTAL	176 400	176 543	176 543

Les titres de participation se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	%DE DETENTION	NBRE DE TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	PROV. 30/06/2011	VCN
ATTIJARI SICAR	0,67%	1 764	100	176 400	0	176 400
TOTAL				176 400	0	176 400

❶ Sur la base du PV de l'AGE du 20 mai 2009, il a été décidé de réduire le capital social de la société ATTIJARI SICAR par absorption de pertes. A cet effet, le nombre des titres a été réduit de 236 actions pour une valeur de 23 600 DT pour être ramené à 1 764 actions d'une valeur globale de 176 400 DT.

L'évaluation des titres « ATTIJARI SICAR » a été réalisée selon la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010.

NOTE -4- VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2011, cette rubrique totalisant une valeur nette de 4 079 031 DT contre 3 475 675 DT au 31 décembre 2010, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	29 478	2 743	2 057
IMMOBILISATIONS CORPORELLES UTILISEES PAR LA SOCIETE	4.2	4 049 553	2 925 707	3 473 618
TOTAL		4 079 031	2 928 450	3 475 675

4.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2011, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 29 478 DT contre 2 057 DT au 31 décembre 2010. Ces soldes se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
LOGICIEL	233 843	201 046	201 046
<AMORTISSEMENTS>	-204 365	-198 303	-198 989
TOTAL	29 478	2 743	2 057

4.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements s'élevant à 4 049 553 DT au 30 juin 2011, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
TERRAIN	949 159	949 159	949 159
CONSTRUCTION	3 067 251	2 481 357	3 043 575
MATERIEL DE TRANSPORT	213 172	212 972	212 972
INSTALLATIONS GENERALES	387 267	335 174	356 335
MOBILIER DE BUREAUX	205 195	197 620	202 391
MATERIEL INFORMATIQUE	392 180	288 954	357 204
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	871 536		
<AMORTISSEMENTS>	-1 777 647	-1 539 529	-1 648 018
<PROVISIONS/IMMO HORS EXPLOITATION>	-258 560		
TOTAL	4 049 553	2 925 707	3 473 618

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT										
DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		DEBUT DE PERIODE	ACQUIS.	CESSION	FIN DE PERIODE	DEBUT DE PERIODE	DOT. DE PERIODE	PROVISIONS	FIN DE PERIODE	
TERRAIN		949 159			949 159	-	-	-	0	949 159
CONSTRUCTION	5%	3 043 575	23 676		3 067 251	828 627	76 484		905 111	2 162 140
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	212 972	200		213 172	144 907	15 692		160 599	52 573
INSTALLATIONS GENERALES	10%	356 335	30 932		387 267	205 719	14 726		220 445	166 822
MOBILIER DE BUREAUX	20%	202 391	2 804		205 195	191 288	1 660		192 948	12 247
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	357 204	34 976		392 180	277 477	21 067		298 544	93 636
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION			871 536		871 536			258 560	258 560	612 976
TOTAL		5 121 636	964 124		6 085 762	1 648 018	129 629	258 560	1 519 087	4 049 553

NOTE -5- AUTRES ACTIFS

Le solde des autres actifs comprend les comptes des autres actifs courants et non courants. Ce solde totalisant 15 315 813 DT au 30 juin 2011 contre 15 163 952 DT au 31 décembre 2010, se ventile ainsi :

		En DT		
DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	5.1	154 304	128 625	173 741
AUTRES ACTIFS COURANTS	5.2	15 161 509	13 359 377	14 990 211
TOTAL		15 315 813	13 488 002	15 163 952

5.1- autres actifs non courants

Au 30 juin 2011, les autres actifs non courants totalisant 154 304 DT, se détaillent comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CHARGES A REPARTIR		1 573 786	1 534 719	1 615 306
RESORPTIONS CUMULEES		-1 419 482	-1 406 094	-1 441 565
TOTAL		154 304	128 625	173 741

5.2- autres actifs courants

Au 30 juin 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 15 161 509 DT contre 14 990 211 DT au 31/12/2010, se détaille comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DEPOT ET CAUTIONNEMENT		8 701	8 700	8 702
FOURNISSEURS DEBITEURS		60 296	29 759	372 599
FOURNISSEURS AVANCES & ACOMPTES		3 516	3 516	3 516
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL		32 043	21 543	36 443
AUTRES CREANCES SUR LE PERSONNEL		3 009	3 009	3 009
COMPTE COURANT GIS		1 389	1 389	1 389
EFFET A RECEVOIR SUR VENTE ACTION GIS		0	571 791	144 394
ETAT, CREDIT DE TVA GELEE		1 256 707	1 256 707	1 256 707
ETAT, CREDIT DE TVA	❷	13 127 227	10 645 764	12 514 309
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES		33 578	54 441	0
AUTRES COMPTES DEBITEURS		467 640	467 640	467 640
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		83 050	256 318	110 341
REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPE		143	147	147
PRODUITS A RECEVOIR		507 804	453 274	494 609
CAUTION SUR AFFAIRE FISCALE		95 706	95 706	95 706
ETAT TFP			8 973	
TOTAL BRUT		15 680 809	13 878 677	15 509 511
MOINS PROVISIONS POUR DEPRECIATION		-519 300	-519 300	-519 300
TOTAL		15 161 509	13 359 377	14 990 211

❶ Ces soldes datant de l'exercice 1998 correspondent à une affaire de contentieux fiscal. Ayant gain de cause après la clôture de la cassation selon jugement du 24/03/2008 enregistré en date 26/09/2008, la société a recouvré ces créances à concurrence de 1 187 391 DT en Août 2011. Le reliquat de la créance est en cours de négociation avec l'administration fiscale.

❷ Ce montant se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION	VALEUR	
REPORT TVA JUIN 2011	6 085 653	
CREDIT DE TVA A RESTITUER	7 041 574	
TOTAL	13 127 227	

NOTE -6- Concours Bancaires et Dettes rattachées

Au 30 juin 2011, ce poste présente un solde de 1 074 DT contre 569 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
BEST BANK LAC			658 302	-
ATTIJARI BANK LAC			470 850	-
CITI BANK	❶	566	566	566
AMEN BANK	❶	505		
DIVERS		3	3	3
TOTAL		1 074	1 129 721	569

❶ Les soldes comptables des comptes banques ont été valablement rapprochés avec les relevés bancaires arrêtés au 30/06/2011.

NOTE -7- Comptes Courants des Adhérents

Au 30 juin 2011, ce poste totalise 953 054 DT contre 813 517 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
FONDS DE GARANTIE	954 348	662 594	814 811
COMPTE COURANT DES ADHERENTS	-1 294	-1 294	-1 294
TOTAL	953 054	661 300	813 517

NOTE -8- Emprunts et Ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales totalisant 217 677 634 DT au 30 juin 2011 contre 196 158 543 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ECHEANCE A PLUS D'UN AN SUR EMPRUNT ❶	122 887 598	88 018 980	118 077 859
ECHEANCE A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNT ❶	80 216 875	49 155 536	61 968 347
BILLETS DE TRESORERIE ❷	11 600 000	16 500 000	13 500 000
INTERET COURUS SUR EMPRUNT	2 973 161	1 577 472	2 612 337
TOTAL	217 677 634	155 251 988	196 158 543

❶ Au 30 juin 2011, les emprunts s'élèvent à 203 104 473 DT contre 180 046 206 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts réalisés courant le 1^{er} semestre 2011 :

En DT							
DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
<u>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</u>	-						
ATTIJARI BANK	106 000 000	51 754 566	46 000 000	35 594 180	62 160 386	33 183 384	28 977 002
BEST BANK	29 000 000	13 853 745	21 000 000	15 641 289	19 212 456	4 528 457	14 683 998
AMEN-BANK	40 000 000	31 889 003		3 819 099	28 069 904	19 225 403	8 844 501
BEI	17 175 500	7 720 212		1 060 712	6 659 499	4 473 929	2 185 570
BANQUE DE TUNISIE	4 000 000	3 428 571			3 428 571	2 857 142	571 429
BIAT	15 000 000	4 400 109	10 000 000	826 453	13 573 657	10 869 283	2 704 374
ABC	5 000 000	5 000 000			5 000 000	3 750 000	1 250 000
ZITOUNA	35 000 000	10 000 000	25 000 000	20 000 000	15 000 000	0	15 000 000
TOTAL DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	251 175 500	128 046 206	102 000 000	76 941 733	153 104 473	78 887 598	74 216 875
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
E.O. GL 02/03	10 000 000	2 000 000		2 000 000			
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000			20 000 000	20 000 000	
E.O. GL 01/2010 F	11 750 000	11 750 000			11 750 000	9 400 000	2 350 000
E.O. GL 01/2010 V	18 250 000	18 250 000			18 250 000	14 600 000	3 650 000
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	60 000 000	52 000 000		2 000 000	50 000 000	44 000 000	6 000 000
TOTAL	311 175 500	180 046 206	102 000 000	78 941 733	203 104 473	122 887 598	80 216 875

❷ Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des billets de trésorerie réalisés courant le 1^{er} semestre 2011 :

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	En DT FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
ATTIJARI OBLIG SICAV	31 900 000	10 300 000	21 600 000	21 600 000	10 300 000		10 300 000
AL HIFADH SICAV	1 350 000	1 350 000		1 350 000			
FCP KOUNOUZ	350 000	350 000		350 000			
AFT	800 000	500 000	300 000	500 000	300 000		300 000
ASS.LA CARTE	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		1 000 000
TOTAL	36 400 000	13 500 000	22 900 000	24 800 000	11 600 000		11 600 000

NOTE -9- Dettes Fournisseurs

Au 30 juin 2011, ce poste totalisant un solde de 12 612 067 DT contre 7 768 864 DT au 31/12/2010, se détaille comme suit:

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	3 661 436	5 234 475	427 365
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	8 950 452	10 887 454	7 341 499
FOURNISSEURS, ACHAT DE BIENS ET PRESTATION DE SERVICES	179	138	-
TOTAL	12 612 067	16 122 067	7 768 864

NOTE -10- AUTRES PASSIFS

Au 30 juin 2011, ce poste totalisant un solde de 9 725 046 DT contre 5 591 583 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PERSONNEL, INTERESSEMENT DU	26 326	26 326	26 326
ETAT, RETENUES SUR SALAIRES	12 592	8 698	23 857
ETAT, RETENUES SUR HONORAIRES, COMMISSIONS ET LOYERS	294 964	347 041	243 170
ETAT, AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYER	35 963	21 142	24 647
ETAT, IMPOT A LIQUIDER	786 449		20 943
C.N.S.S	90 348	67 490	74 249
CAVIS	7 973	5 710	5 532
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES SOC/CONGES PAYES & AUTRES CHARGES	87 938	57 358	84 569
DIVERSES CHARGES A PAYER	508 390	353 042	400 808
PROV. / JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000	42 000
COMPTE D'ATTENTE	101 316	123 144	89 760
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 272 416	1 239 833	1 188 966
CLIENTS F.E.C	14 911	13 083	7 816
CLIENTS CREDITEURS	5 967 720	4 802 249	2 936 706
ASSURANCE / MATERIELS EN LEASING	457 401	451 926	395 635
RETENUE DE GARANTIE	4 859	7 108	13 119
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 480	13 480	13 480
TOTAL	9 725 046	7 579 630	5 591 583

NOTE -11- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 24 573 916 DT au 30/06/2011 contre 21 864 119 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	21 250 000	21 250 000	21 250 000	0
RESERVES	1 115 734	1 999 636	1 999 636	-883 902
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES	-501 617	-553 179	-501 617	0
AUTRES CAPITAUX PROPRES		3 250 000	3 250 000	-3 250 000
RESULTATS REPORTEES		-11 088 932	-11 088 932	11 088 932
TOTAL AVANT RESULTAT	21 864 117	14 857 525	14 909 087	6 955 030
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 709 799	5 064 440	6 955 032	-4 245 233
TOTAL APRES RESULTAT	24 573 916	19 921 965	21 864 119	2 709 797

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESULTAT REPORTEES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2010	21 250 000	574 636	-11 088 932	1 425 000	3 250 000	-501 617	6 955 032	21 864 119
AFFECTATIONS APPROUVEES PAR L'AGO DU 31/05/2011		541 098	11 088 932	-1 425 000	-3 250 000		-6 955 032	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES							-	0
RESULTATS APRES IMPOTS DE LA PERIODE							2 709 799	2 709 799
SOLDE AU 30/06/2011	21 250 000	1 115 734	0	0	0	-501 617	2 709 799	24 573 916

NOTE -12- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat pour le premier semestre 2011 s'est soldé par un bénéfice de 2 709 799 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

12.1- Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring

Au 30 juin 2011, ce poste présentant un solde net de 10 947 364 DT contre 8 362 687 DT au 30/06/2010, se détaille comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
INTERETS DE LEASING	12.1.1	10 093 761	7 791 643	17 631 914
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.1.2	655 049	404 009	624 196
REVENUS DE FACTORING	12.1.3	198 554	167 035	390 488
TOTAL		10 947 364	8 362 687	18 646 598

12.1.1- Intérêts de leasing

Au 30 juin 2010, ce poste s'élevant à 10 093 761 DT, se détaille comme suit:

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
- LOYERS DE LEASING	10 911 816	11 056 330	22 425 801
TOTAL LOYERS DE LEASING	10 911 816	11 056 330	22 425 801
- TRANSFERTS EN PRODUITS DE LA PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS ANTERIEURS	3 410 122	4 051 804	4 051 803
- PRODUITS REPUTES RESERVES EN FIN DE PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS	-3 451 003	-3 709 410	-3 410 122
. PRE LOYERS	22 594	32 539	43 113
. INTERETS DE RETARDS ^①	169 403	316 244	447 636
VARIATION DES PRODUITS RESERVES	53 938	691 177	1 132 430
REVENUS BRUTS DE LEASING	10 965 754	11 747 507	23 558 231
A DEDUIRE :			
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION	-969 171	-3 955 864	-5 296 317
TOTAL	10 093 761	7 791 643	17 631 914

① Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NC 24. Faute d'informations mises à notre disposition, nous n'avons pas pu estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

12.1.2- Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentant un solde de 655 049 DT contre 404 009 DT au 30/06/2010, se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
PRODUITS SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	327 218		174 924
RISTOURNE SUR ASSURANCE COMAR ET LA CARTE	40 000	194 748	50 000
FRAIS DIVERS SUR DOSSIERS	287 831	209 261	399 272
TOTAL	655 049	404 009	624 196

12.1.3- Revenus de factoring

Les revenus de factoring totalisant 198 554 DT au 30/06/2011 contre 167 035 DT au 30/06/2010, se détaillent comme suit:

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
COMMISSIONS DE FACTORING	74 049	70 693	151 365
INTERETS DE FACTORING	124 505	96 342	239 123
TOTAL	198 554	167 035	390 488

12.2- charges financières nettes

Au 30/06/2011, les charges financières nettes ont atteint 5 718 132 DT contre 3 738 333 DT au 30/06/2010.

12.3- Commissions encourues

Les commissions encourues durant le premier semestre 2011, totalisant 38 000 DT, correspondent aux commissions sur les conventions cadre conclues avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

12.4- Produits des placements et participations

Au 30 juin 2011, les produits des placements et participations ont atteint 18 062 DT contre 97 655 DT pour le premier semestre de l'exercice 2010.

12.5- CHARGES Du PERSONNEL

Au 30/06/2011, les charges du personnel ont atteint 1 103 133 DT contre 878 520 DT au 30/06/2010. Elles s'analysent comme suit:

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	723 345	575 767	1 155 717
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	5 769	740	33 208
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE SUR SALAIRES	132 736	106 177	211 673
AUTRES CHARGES SOCIALES	241 283	195 836	378 080
TRANSFERT DE CHARGE/PERSONNEL	-	0	-5 355
TOTAL	1 103 133	878 520	1 773 323

12.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 174 442 DT au 30/06/2011 contre 128 659 DT au 30/06/2010. Elles se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DOTATIONS AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 288	3 291	3 153
DOTATIONS AUX AMORTIS. DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 717	96 432	205 744
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR	39 437	28 936	64 407
TOTAL	174 442	128 659	273 304

12.7- Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2011, les autres charges d'exploitation totalisant 544 582 DT contre 507 406 DT au 30/06/2010, s'analysent ainsi :

En DT				
DESIGNATION		30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACHATS	12.7.1	70 100	55 431	109 531
SERVICES EXTERIEURS	12.7.2	89 062	78 793	181 261
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12.7.3	255 038	249 470	497 698
CHARGES DIVERSES	12.7.4	21 000	21 000	42 000
IMPOTS ET TAXES	12.7.5	109 382	102 712	164 585
TOTAL		544 582	507 406	995 075

12.7.1- ACHATS

A la clôture du premier semestre 2011, cette rubrique totalisant 70 100 DT, s'analyse comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES	70 100	55 431	109 531
TOTAL	70 100	55 431	109 531

12.7.2- Services extérieurs

Au 30/06/2011, cette rubrique totalisant 89 062 DT, s'analyse comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	12 409	9 647	19806
LOCATIONS	14 049	14 574	30 480
ENTRETIENS ET REPARATIONS	31 144	31 755	80 062
PRIMES D'ASSURANCE	29 227	22 707	50 423
ETUDES, RECHERCHES ET DIVERS SERVICES EXTERIEURS	2 233	110	490
TOTAL	89 062	78 793	181 261

12.7.3- AUTRES Services extérieurs

Au 30/06/2011, cette rubrique totalisant 255 038 DT, s'analyse comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
FORMATION ET PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	10 637	5 934	14 956
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	77 241	92 653	183 449
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	29 979	39 176	58 523

BONUS, BONS DE CARBURANT	0	0	5 140
TRANSPORTS	10 845	9 090	19 187
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	5 046	7 601	13 568
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	49 896	47 966	97 489
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	69 271	45 846	102 201
DOCUMENTATIONS	2 123	1 204	3 185
TOTAL	255 038	249 470	497 698

12.7.4- CHARGES DIVERSES

A la clôture du premier semestre 2011, cette rubrique totalisant 21 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
JETONS DE PRESENCE	21 000	21 000	42 000
TOTAL	21 000	21 000	42 000

12.7.5- Impôts et taxes

Au 30/06/2011, cette rubrique totalisant 109 382 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	21 808	17 329	43 351
TCL	27 984	28 620	28 620
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	57 005	46 030	90 313
AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 585	10 733	2 301
TOTAL	109 382	102 712	164 585

12.8- reprises sur provisions sur creances et autres risques

Au 30 juin 2011, les reprises sur provisions totalisant 852 559 DT contre 1 969 149 DT pour le premier semestre 2010, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	1 860 783	1 934 159	5 381 263
REPRISE SUR PROVISIONS LIBRE FACTORING		34 990	63 748
REPRISE SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	23 457		
PERTES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-1 031 681		-3 036 347
TOTAL	852 559	1 969 149	2 408 664

12.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS et autres risques

Au 30 juin 2011, les dotations aux provisions totalisant 796 548 DT contre 431 881 DT à la clôture du premier semestre 2010, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CREANCES CLIENTELE	515 227	431 881	2 708 497
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMO. HORS EXPLOITATION	258 560		
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR LA CREANCE DE LA CLIENTELE FACTORING	22 761		
TOTAL	796 548	431 881	2 708 497

12.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 30 juin 2011, les autres gains ordinaires s'élevant à 76 741 DT contre 443 825 DT à la clôture de l'exercice précédent.

12.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 30 juin 2011, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 23 641 DT contre 25 591 DT au 30/06/2010. Elles se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CREANCES DE L'EXERCICE		24 607	9 692
CHARGES SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	23 641	984	984
TOTAL	23 641	25 591	10 676

12.12- Impôts sur les bénéfices

Au 30 juin 2011, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 786 449 DT contre 50 157 DT au 30/06/2010.

La charge d'impôt sur le résultat a été calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré.

NOTE -13- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette dégagée par la société ATTIJARI LEASING au titre du 1^{er} semestre 2011 s'élève à 4 954 167 DT contre -6 134 406 DT au titre du 1^{er} semestre 2010.
Elle se détaille comme suit :

	En DT		
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION	-16 224 801	-56 712 340	- 92 615 116
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	20 701	20 408	-201 655
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	21 158 267	50 557 526	90 429 217
TOTAL	4 954 167	-6 134 406	- 2 387 554

13.1- Flux de trésorerie affectes a l'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation s'analysent comme suit :

		En DT		
DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		69 255 957	44 546 929	107 143 087
ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES		4 911 008	3 786 746	9 379 752
FINANCEMENTS DES ADHERENTS		-5 405 753	-4 691 989	-10 018 214
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	13.1.1	-1 743 218	-1 163 285	-3 066 550
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. DESTINEES A LA LOCATION.		-76 524 887	-94 200 368	- 185 589 800
INTERETS PAYES	13.1.2	-5 296 638	-3 390 338	-7 599 455
IMPOTS ET TAXES PAYES	13.1.3	-1 555 021	-1 793 055	-2 135 816
REMBOURSEMENT DE DETTES FISCALES			-1 100 694	-1 100 694
AUTRES FLUX DE TRESORERIE	13.1.4	133 751	1 293 714	372 574
TOTAL		-16 224 801	-56 712 340	- 92 615 116

13.1.1 - sOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS et au personnel

Cette rubrique totalisant -1 743 218 DT au 30 juin 2011, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	30/06/2010
FRAIS /AUGMENTATION DE CAPITAL/EMPRUNT OBLIGATAIRES	-20 000
FRS AVANCE / CAUTIONNEMENT	-8 260
COMAR	-561 885
SALAIRES	-578 356
COMMISSIONS ENCOURUES	-15 306
ASSURANCE MATERIEL PROPRE/ASSURANCE GROUPE	-11 598
DIVERS DECAISSEMENTS/CHARGES EXPLOITATION ET HONORAIRES	-547 813
TOTAL	-1 743 218

13.1.2- Intérêts payés

Cette rubrique totalisant -5 296 638 DT au 30/06/2011 s'analyse comme suit :

	En DT
DESIGNATION	30/06/2011
INTERETS /DIVERS CREDITS	-4 775 825
INTERETS /BILLETS DE TRESORERIE	-329 151
INTERETS CDIC (ATTIJARI BANK)	-211 269
INTERETS CREDITEURS/CORRECTION DATE VALEUR	19 607
TOTAL	-5 296 638

13.1.3- IMPÔTS ET TAXES PAYES

Cette rubrique totalisant -1 555 021 DT au 30/06/2011, s'analyse comme suit :

	En DT
DESIGNATION	30/06/2011
RS	-1 121 538
TCL	-27 984
TVA DEDUCTIBLE/ ACHAT	-91 193
CNSS/ TFP ET FOPROLOS	-200 734
AUTRES IMPOTS	-113 573
TOTAL	-1 555 021

13.1.4- Autres flux de trésorerie

Cette rubrique totalisant -133 751 DT au 30/06/2011, s'analyse comme suit :

En DT	
DESIGNATION	30/06/2011
RISTOURNE COMAR	-72 187
DIVERS DECAISSEMENTS/AUTRES FLUX	-61 564
TOTAL	-133 751

13.2- Flux de trésorerie provenant des activités D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-123 937	-274 629	-930 605
ENCAISSEMENTS LIES A LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-	5 760	5 760
ENCAISSEMENTS LIES A LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 638	289 277	723 190
TOTAL	20 701	20 408	-201 655

13.3- Flux de trésorerie provenant des activités DE FINANCEMENT

Les flux de financement s'analysent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	13.3.1	102 000 000	97 690 488	200 690 489
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	13.3.2	-78 941 733	-50 682 962	-110 811 272
FLUX LIES AUX FINANCEMENTS A COURT TERME		-1 900 000	3 550 000	550 000
TOTAL		21 158 267	50 557 526	90 429 217

13.3.1- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS

Cette rubrique totalisant 102 000 000 DT au 30/06/2011, s'analyse comme suit :

En DT	
DESIGNATION	30/06/2011
CMT AL BARAKA	4 000 000
CERTIFICAT DE LEASING AL BARAKA	17 000 000
CERTIFICAT LEASING ZITOUNA	25 000 000
EMPRUNT ATTIJARI BANK	46 000 000
CMT BIAT	10 000 000
TOTAL	102 000 000

13.3.2- Remboursement d'emprunts

Cette rubrique totalisant -78 941 733 DT au 30/06/2011, s'analyse comme suit :

En DT	
DESIGNATION	30/06/2011
CERTIFICAT LEASING BEST BANK	-15 641 289
ATTIJARI BANK	-35 594 180
CERTIFICAT DE LEASING ZITOUNA	-20 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE	-2 000 000
AMEN BANK	-3 819 099
BEI	-1 060 712
BIAT	-826 453
TOTAL	-78 941 733

NOTE -14- ENGAGEMENTS HORS BILAN (LEASING)**14.1- Engagements donnés**

Les engagements donnés aux clients s'élevant à 12 450 697 DT au 30 juin 2011, se composent des attentes de mise en force et des notifications de financement accordées à la clientèle.

14.2- Engagements RECUS

Les engagements reçus des clients s'élevant à 39 155 289 DT au 30 juin 2010, se détaillent comme suit :

En DT			
DESIGNATION	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
GARANTIES REÇUS	611 897	2 096 773	2 218 743
INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS (*)	38 543 392	31 570 182	31 093 523
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS		762 350	130 000
TOTAL	39 155 289	34 429 305	33 442 266

(*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisée.

NOTE -15- ENGAGEMENTS HORS BILAN (FACTORING)

Les engagements hors bilan relatifs aux adhérents (département factoring) s'élevant à 2 553 891 DT au 30 Juin 2011, se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	30/06/2010
AUTORISATION	6 550 000
FINANCEMENT EN DEPASSEMENT DES AUTORISATIONS	566 794
ENCOURS	-4 562 903
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 553 891

NOTE -16- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**A-FINANCEMENTS DONNES**

En DT			
PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT	ENCOURS AU 30-06-2011	IMPAYES AU 30-06-2011
<u>GROUPE BEN JEMAA</u>			
STE TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	425 732	0	0
TOTAL	425 632	0	0
<u>GROUPE DOGHRI</u>			
SOCIETE TUNISIENNE D ENGRAIS CHIMIQUES	1 385 113	273 773	0
TOTAL	1 385 113	273 773	0
<u>ATTIJARI BANK</u>			
- GARANTIES DONNEES (EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS)			0

B-FINANCEMENTS REÇUES

En DT	
PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT
<u>ATTIJARI BANK</u>	
ENCOURS EMPRUNT	62 160 386

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES
AU 30 JUIN 2011**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société ATTIJARI LEASING couvrant la période du 1er Janvier au 30 Juin 2011, et qui font apparaître un total net de bilan de 265 542 791 DT et un bénéfice net d'impôt de 2 709 799 DT.

Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société.

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société ATTIJARI LEASING au 30 juin 2011 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2011

Les commissaires aux comptes

Fethi NEJI

**Expertise finance et conseil
Salah DHIBI**